

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 50 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 19 MARS 1975

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA S.F.M.

"Debout Franco-Manitobains. Séparés, nous allons nous assimiler et mourir."

Le Docteur Gérard Archambault, élu par acclamation, Président de la Société Franco-Manitobaine pour une durée d'un an, a plaidé avec passion la cause de l'unité auprès des quelque 800 personnes réunies dimanche après-midi dans le gymnase du Centre Culturel lors de l'Assemblée Générale de la SFM.

"Pour exercer un rôle de leadership il faut faire front commun", devait-il ajouter en insistant pour que tous les Franco-Manitobains bâtissent une "unité fondée sur un effort commun pour viser des objectifs à long terme".

Le thème général de l'intervention de Gérard Archambault n'a guère surpris les membres de la SFM. L'année 74-75 aura en effet été marquée en particulier par la controverse ayant entouré les prises de position de l'organisation franco-manitobaine au sujet de la question de l'Ecole Taché. Quelques manifestants réunis à l'entrée du Centre Culturel devaient d'ailleurs rappeler aux dirigeants actuels de la SFM que certains parents d'élèves de l'Ecole Taché n'avaient pas désarmé.

Gérard Archambault aborda le problème Taché dans son discours en expliquant que la SFM ne s'était déclarée en faveur de la fermeture de l'école qu'après avoir constaté que le nombre des inscriptions d'élèves diminuait régulièrement.

"Nous avons donc pensé qu'une solution stable et à long terme passait par le transfert du programme de Français dans une autre école", a précisé Gérard Archambault qui était vice-président de la SFM au moment de la fermeture de l'école. Il devint président intérimaire en janvier dernier après la démission de Philippe Jubinville.

Le Président de la SFM a cependant ajouté que les dirigeants de la Société étaient prêts à reconsidérer leur position si des faits nouveaux devaient intervenir.

L'ancien Président du Comité des Parents d'Elèves de l'Ecole Taché, Camille Le Gal, devait d'ailleurs relever cette position conciliante des dirigeants de la SFM et leur souhaiter bonne chance dans leur tâche. Camille Le Gal n'a cependant pas manqué d'insister sur le fait que dans les conditions actuelles, le Comité des Parents d'Elèves de l'Ecole Taché ne pouvait que continuer à rester en dehors de la SFM.

La controverse semble pourtant en voie d'apaisement en ce qui concerne cette question qui a divisé les Franco-Manitobains pendant un certain temps.

Les parents d'élèves de l'Ecole Taché avaient d'ailleurs renoncé à présenter une liste de candidats, et la plupart des nouveaux dirigeants furent élus par acclamation. Seuls Camille Légaré et Gérald Dubé furent élus Conseillers, respectivement pour deux et un an, après un vote à bulletins secrets. Le nouveau vice-président, Jean-Marie Taillefer, fut élu sans opposition, de même que Richard Simoens, nouveau représentant des jeunes au Conseil d'Administration de la SFM.

Le deuxième vice-président Norman Collet, le trésorier Richard Dorge, ainsi que les Conseillers Rachel Roy et Denise Fournier ne verront leur mandat se terminer que l'année prochaine.

Gérard Archambault a décrit dans son discours le rôle qu'il entend faire jouer à la Société Franco-Manitobaine.

"Nous sommes d'abord et avant tout une organisation politique", devait-il déclarer. "Nous sommes un point de repère, car nous sommes

suite à la page 6



A son assemblée annuelle, tenue dimanche le 16 mars au Centre Culturel Franco-Manitobain, les membres de la Société Franco-Manitobaine se sont donné un nouveau président en la personne du Docteur Gérard Archambault, de Sainte-Anne. Les noms des membres du nouvel Exécutif apparaissent dans le reportage de Jean Lesieur sur l'assemblée.



Le Procureur général de la Province, l'Honorable Howard Pawley (député à l'Assemblée législative pour la circonscription de Selkirk) et le ministre du Tourisme, de la Récréation et des Affaires culturelles, l'honorable René E.-Toupin (député à l'Assemblée législative pour la circonscription de Springfield) se dirigent vers le salon des délibérations au Palais législatif pour l'ouverture de la Session, le 4 mars.

N. D. L. R.

Une jeune femme de ma connaissance, fort intelligente et brillante, au reste, me disait un jour: "Quand je reçois LA LIBERTÉ, je f. . . ça au panier. . .".

Sans lire! Défoulement? Frustration – d'origine autre...? Existence moche? Peut-être. Sans doute. Nous publions aujourd'hui en page 4 un coupon de sondage. L'idée est de nous rendre compte de ce que la communauté franco-manitobaine voudrait trouver dans son journal. Nous invitons la coopération de tous. Complétez et retournez le coupon.

Éditorial

REFLET, MIROIR, POINT DE RENCONTRE

En amour, en ménage, en comité, en groupe, au collège, à l'université, au travail, en société, quand ça ne va pas, on dit qu'il y a "un manque de communication". Puis on passe à autre chose. Chacun retourne à sa chapelle.

Maintenir ouverte une ligne de communication n'est pas chose facile. Il faut d'abord savoir ce que c'est que communiquer. Communiquer, c'est parler, mais c'est aussi écouter, écouter ce que l'autre a à dire; c'est écrire, mais c'est aussi lire, lire ce que l'autre écrit; c'est se regarder, l'un l'autre, honnêtement, mettant de côté les préjugés; c'est essayer de se comprendre. L'amour sincère – même aveugle – est la manifestation parfaite, suprême, de la communication.

* * *

Dans une communauté homogène comme la communauté franco-manitobaine, on pourrait croire que le problème de la communication ne se pose pas. Comme on disait autrefois, "on est tous parents, on se connaît tous. . .".

En fait, le problème de la communication se pose dans toutes les sociétés. C'est vrai qu'ici, "on se connaît tous", c'est vrai qu'on connaît la petite affaire de chacun. . . On se connaît par l'intermédiaire de groupes, d'institutions, des moyens techniques de communication, qui constituent un réseau informel de transmission dont il n'existe pas d'organigramme. Les moyens sont là, mais comment les utilise-t-on? Il doit quand même y avoir des questions auxquelles on n'a pas encore répondu, après beaucoup de temps, des problèmes auxquels on n'a pas encore trouvé de solution. Il suffit, par exemple, de penser à la question de la programmation locale de la radio, pour voir s'illustrer la dimension du problème. On veut, on voudrait, ce que l'on appelle une "programmation locale". C'est bien, c'est, ce serait, souhaitable, idéal. Quelqu'un a-t-il cependant suggéré, présenté à la direction de la station de radio ce que le contenu de cette programmation pourrait être? Nous ne le croyons pas. On attaque Radio Canada, radio et télévision; on attaque la S.F.M.; on attaque ce groupe-ci, cette organisation-là; on attaque occasionnellement LA LIBERTE. On attaque, on critique. Suggère-t-on jamais?

* * *

Depuis au-delà de soixante ans, LA LIBERTE, après l'église, a constitué la "ligne de communication" au sein de la communauté franco-manitobaine. LA LIBERTE a vécu, survécu, duré, au prix de sacrifices, au prix d'un dévouement extraordinaire, dévouement qui se manifeste encore aujourd'hui. Avec le temps, avec les progrès de la technique, d'autres moyens de communication sont apparus et ont été utilisés au sein de la communauté : la radio, puis la télévision, sans oublier le téléphone, instrument infernal mais utile, et distrayant pour les femmes qui restent à la maison. Les groupes, les associations, les comités, les institutions, ont complété, complètent le réseau.

Cela nous amène à situer LA LIBERTE au sein de ce réseau de communication. LA LIBERTE, journal communautaire, disons-nous. Cela veut dire que LA LIBERTE reflète (enfin, doit, devrait refléter) la communauté qui à son tour se reconnaît, se retrouve (doit, devrait, se reconnaître), se voit, se verrait, comme dans un miroir, se reconnaîtrait dans le contenu du journal, ce dernier, d'autre part, coopérant étroitement avec les autres éléments du réseau : la presse électronique, les institutions, les associations, les groupements, voire les services gouvernementaux.

LA LIBERTE est essentiellement au service de la communauté – à partir de l'individu, qui qu'il soit, quel que soit son âge, son statut dans la société, jusqu'aux groupements et institutions, et jusqu'à la presse électronique dont les préoccupations rejoignent certainement celles de LA LIBERTE.

Nous entreprenons, dans ce numéro (voir, page 4) un sondage auprès de nos lecteurs. Nous voulons ainsi ouvrir le dialogue, un dialogue que nous entendons maintenir. Nous écouterons attentivement, l'esprit ouvert. Nous sommes extrêmement sensibles à ce que l'on a à nous dire. Ecrivez-nous, appelez-nous au téléphone. Venez nous voir, venez nous parler. N'hésitez pas. La communication est un processus à deux sens – dans ce cas-ci un échange de vues continuel, soutenu, constant, entre le lecteur et le journal.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

FRANCO-MANITOBAINS ET QUÉBÉCOIS

Monsieur,

Québécois et Québécoises, que faites-vous en Terre manitobaine? Ne voyez-vous pas que les aborigènes francophones vous rejettent? Ils veulent une culture essentiellement franco-manitobaine. D'accord, si leur désir consiste en une fierté de leur identité française et une fierté de leur Province. Mais cette culture ne s'acquiert pas seulement en écoutant des microsillons...

Si le groupe imposant de 500 jeunes ajoutait à sa demande de l'an dernier une autre plus pressante, à savoir "des écoles où la langue française serait considérée comme langue première et non comme langue seconde", la génération de demain serait prête à remplir des postes français.

On jette la pierre aux Québécois qui viennent prendre la place des Franco-Manitobains à la télévision, à la radio ou ailleurs. Pourquoi la place est-elle vacante d'abord? Souvent, les Franco-Manitobains ne sont pas intéressés par le poste, ou les candidats n'ont pas une connaissance suffisante du français, ou bien quittent pour aller vers l'Est, en Ontario ou au Québec.

Toute la semaine j'ai entendu rouspéter contre tout ce qui est québécois à "CKSB vous écoute". Vous avez votre ligne ouverte, Madame Germaine Marion, "pour servir de soupape à vos frustrations"; en plus, on entrecoupe les opinions sensées et les longs silences par de la musique. Comme vous le souhaitez, Madame. Il ne s'agit pas "d'un interminable verbiage québécois"; c'est exclusivement manitobain.

Votre lettre, Madame, m'a vivement intéressée. Vous êtes l'interprète de quelque "groupe"? Vous dites: "NOUS venons NOUS adresser...".

Si le Québec embête les Franco-Manitobains par ses "platitudes insupportables" et n'est d'aucune aide aux minorités francophones des autres provinces, pourquoi le Québec resterait-il dans la Confédération? Cù sont les véritables séparatistes – à l'Ouest, ou à l'Est du pays?

Je tiens à féliciter Messieurs Rémillard et Desaulniers et toute leur équipe pour l'immense travail qu'ils ont déjà accompli. Ce serait dommage de ne pas le reconnaître.

"Embarque pis rame", nous a-t-on dit en nous invitant au Rallye. J'embarque, avec vous et avec le groupe dont vous êtes l'interprète, Madame. Mais attention: L'esprit de clocher nuit à notre épanouissement comme francophones manitobains; il ne faudrait pas maintenant cultiver l'esprit de clocher "provincial", qui nuirait au Canada entier.

M.-Jeanne Dupuis-Delaquis
Saint-Claude, Manitoba

MISE AU POINT

Suite à un article intitulé "Que nous réserve le rallye du 16 mars?" paru dans LA LIBERTE du 5 mars, je désire apporter des clarifications en ce qui a trait à un paragraphe à la page 20.

L'article pourrait laisser entendre que le garagiste a dû fermer ses portes pour des raisons économiques, alors que ceci n'était pas le cas. Il s'agit simplement d'une mésinterprétation.

Je vous cite les trois premiers paragraphes d'une lettre écrite au Département des Coopératives le 19 décembre 1974 (lettre de M. Raymond Poirier à M. Ted Brewer):

– "Le village d'Otterburne est un village d'environ 75 familles. Jusqu'à cet été, la population bénéficiait des services d'un garage et de deux magasins. De plus, l'un des magasins vendait également de l'essence.

L'été dernier, le propriétaire du garage, après une attaque de coeur, a dû fermer les portes. Les services de base pour l'entretien de leur automobile n'étaient pas disponibles aux gens d'Otterburne. Cependant, ils pouvaient encore acheter de l'essence au magasin.

En octobre, le propriétaire du magasin, suite à des problèmes d'administration, a dû déclarer faillite. Pour la communauté, cela signifiait que la population d'Otterburne ne pouvait plus se ravitailler en essence dans son village".

Je regrette les inconvénients ou les ennuis que cet article a pu causer, ce n'était pas en tout cas mon intention de tromper les lecteurs de LA LIBERTE, mais bel et bien de souligner l'appui apporté par M. Raymond Poirier au Comité d'étude d'Otterburne à cette occasion. Nous constatons vos efforts dans cette entreprise et nous vous en remercions.

suite à la page 4

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur, Nicole Sicotte.
COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagacé.
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Marielle Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

Que se passe-t-il donc au Collège? – suite

Selon la grosse majorité de leurs collègues et des étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface, Gertrude Gecewicz et Baudoin Allard sont d'excellents professeurs de littérature française et de philosophie.

Tous les deux viennent pourtant d'être informés par le recteur intérimaire Georges Damphousse que leurs contrats ne seraient pas renouvelés à la fin de l'année universitaire 1974-75.

Nul ne veut dire exactement pourquoi.

Le Président du Conseil d'Administration du Collège Renald Guay, qui s'est pourtant fait récemment à plusieurs reprises l'avocat d'une communication plus grande entre gens de la presse et organisations franco-manitobaines, invoque le prétexte selon lequel les questions de personnel relèvent uniquement de l'administration interne du Collège.

Même chose pour Maurice Gauthier, autre membre du Comité Exécutif du Conseil d'Administration du Collège, et autre avocat d'une communication plus grande entre le Collège et le monde extérieur.

Motus et bouche cousue semble être également la devise de Georges Damphousse.

Quant à Roger Collet, qui fait aussi partie de l'Exécutif du Collège, il vous accuse de faire du "chantage" quand vous lui dites qu'il est difficile de bien informer les gens lorsque il faut se baser uniquement sur des rumeurs.

Les deux professeurs concernés se refusent eux aussi à tout commentaire sur la décision qui les affecte. Ils espèrent, semble-t-il, qu'une attitude conciliante de leur part pourrait conduire les instances dirigeantes du Collège à revenir sur leur position.

Un cas semblable s'était en effet présenté au Collège dans un passé récent, où une première décision de renvoi prise par l'Exécutif avait été annulée par la suite.

Parmi les autres professeurs, certains apportent volontiers des informations sur l'atmosphère qui règne actuellement au Collège.

Mais la belle unanimité avec laquelle ils demandent de ne pas être cités ne peut que conduire à se demander si une sorte de "chasse aux sorcières" ne s'est pas engagée à l'intérieur de la branche francophone de l'Université du Manitoba.

Ils veulent d'ailleurs eux aussi faire tout leur possible pour ne pas envenimer les choses, et ils comptent également sur la coopération de l'Administration pour arriver à un règlement à l'amiable.

Le corps étudiant semble vouloir adopter une attitude semblable. Tout en insistant sur leur "inquiétude à la suite des évènements récents ayant rapport au renvoi des deux professeurs", et sur leur "désaccord" avec une décision qui concerne deux personnes dont ils reconnaissent la "qualification professionnelle ainsi que le dévouement pédagogique", les étudiants ne demandent à l'Administration rien d'autre que des informations concernant les raisons ayant conduit au renvoi des deux professeurs en question.

Ils ont élu à cette fin un comité qui devait se réunir mercredi avec le Conseil d'Administration du Collège. Les résultats de cette rencontre seront immédiatement soumis à une Assemblée Générale d'étudiants qui discutera alors de l'action éventuelle à entreprendre par la suite.

Malgré toutes les rumeurs et les bruits divers qui courent actuellement au Collège, il n'est pas impossible d'essayer de se faire une idée juste sur les raisons ayant pu motiver la sanction qui frappe Baudoin Allard et Gertrude Gecewicz.

Ces deux derniers représentent, en compagnie de deux de leurs collègues, les professeurs au sein du Comité de Négociations du Collège. Le rôle de ce Comité est de discuter avec l'Administration non seulement de questions concernant les salaires des professeurs, mais également de questions touchant de près la vie académique du Collège.

Baudoin Allard et Gertrude Gecewicz n'ont apparemment pas manqué de s'élever au sein de ce comité contre différents projets de l'Administration qui leur semblaient contraires, et à l'intérêt de leurs collègues, et à l'intérêt du Collège en général. Le nouvel organigramme administratif auquel La Liberté faisait allusion dans un article de première page le 19 février dernier, entre dans cette catégorie.

Les deux professeurs renvoyés ont été d'autre part parmi ceux qui ont refusé la semaine dernière de comparaître devant le Recteur Damphousse, le Doyen Lionel Fréchette, et le Directeur de l'Institut Pédagogique Origène Fillion, dans le but de se voir communiquer leurs rapports d'évaluation rédigés par les étudiants.

L'Administration et les professeurs s'étaient en effet mis d'accord auparavant pour que ces rapports soient communiqués et discutés au cours d'un entretien particulier entre chaque professeur et le seul doyen Fréchette.

Par leur refus, Baudoin Allard et Gertrude Gecewicz entendaient protester contre le fait que la nouvelle procédure avait été définie par dessus la tête des professeurs et de leurs représentants au sein des instances dirigeantes du Collège.

Ce n'était pas la première fois qu'ils protestaient contre de telles manières de procéder.

Ils en subissent apparemment aujourd'hui les conséquences.

La source du conflit qui agite actuellement la vie du Collège de Saint-Boniface semble résider dans l'affrontement de deux conceptions radicalement opposées de l'art et la manière d'administrer une institution universitaire.

D'un côté, la majorité des membres du Conseil d'Administration semble considérer l'ensemble du corps professoral comme les employés d'une administration comme les autres, des employés qui ne pourraient participer à la vie du Collège que dans des conditions bien précises définies par l'Administration.

D'où des attitudes souvent méprisantes, voire insultantes, à l'égard de revendications de professeurs concernant les options académiques du Collège.

On rapporte par exemple que Renald Guay aurait déclaré "C'est de la m..." en prenant connaissance d'un texte exprimant la position des professeurs au sujet de l'organigramme devant être mis en place le 1er avril.

De l'autre, des professeurs semblables à ceux de l'Université de Columbia à New York qui quittèrent tous ensemble une salle de conférences il y a plus de vingt ans lorsque leur nouveau président, le général Eisenhower, les salua en ces termes: "Employés de l'Université, bonjour."

"Nous ne sommes pas les employés de l'Université", répliquèrent les professeurs. "Nous sommes l'Université".

Des professeurs qui sont donc attachés à certaines traditions académiques en vigueur dans l'immense majorité des institutions universitaires du monde entier – y compris l'Université du Manitoba à laquelle le Collège est affilié-traditions qui associent étroitement l'ensemble du corps professoral aux processus qui mènent à la définition des orientations académiques.

Des professeurs qui regrettent enfin que les dirigeants du Collège n'aient pas tous un passé d'universitaires et qu'ils ne prennent pas toujours les décisions qui conviendraient à l'institution qu'ils administrent.

Le malaise qui affecte actuellement le Collège ne doit donc pas être perçu en termes de querelles personnelles. La décision qui frappe Gertrude Gecewicz et Baudoin Allard est indicatrice de conflits profonds qui posent des questions fondamentales quant à l'avenir du Collège de Saint-Boniface.

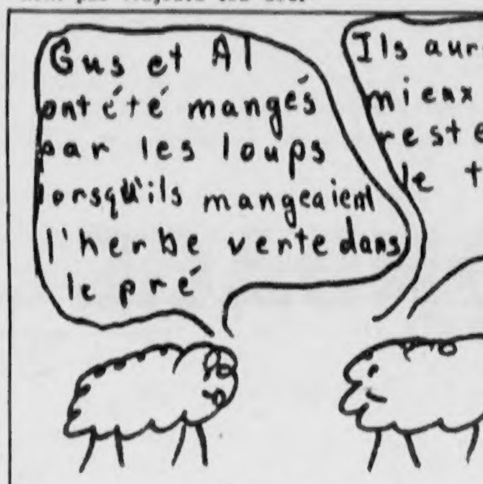
Maurice Gauthier et Georges Damphousse semblent être conscients du fait que le non renouvellement du contrat des deux professeurs va créer des remous au sein du Collège.

Ils déclarent cependant tous les deux que le Collège risque d'en bénéficier. Pourquoi?

Certains membres de l'Administration sont-ils partisans d'une épreuve de force qui pourrait mener à un renforcement de l'autorité de l'Administration sur les enseignants?

Réponse probable dans les jours prochains.

Jean LESIEUR



(Du babillard, au Collège)

Billet

LACRYMABILITER ! *

Elle était belle! Elle était jeune, petite, adorable! De grands yeux noirs, perçants, qui laissaient soupçonner quelque chose de félin et peut-être de dangereux. . .

Ses longs cheveux, noirs comme du jais, couvraient son dos pour se poser sur ses reins. Cheveux superbes que je retrouvais, le matin, sur le satin rouge de l'oreiller, comme une ravissante boule de soie. . .

C'était le Paradis. On riait ensemble, on se comprenait, on s'aimait follement. Le temps paraissait toujours trop court. Il nous fallait plus de temps, toujours plus de temps. Nous avions peur que le temps ne revienne pas. J'avais, moi, peur qu'il revienne sans Elle. . .

C'est arrivé. Une nuit, elle est partie.

La maison est triste, maintenant, pleine des souvenirs du bon temps, toute pénétrée encore de Son parfum exquis. Je regarde à mon doigt l'anneau d'or qui avait scellé notre union. C'est tout ce qui me reste. Parfois, dans la chambre, je retrouve un long cheveu noir. . .

Nous avons, un jour, perdu un enfant. C'eut été une fille, belle comme sa mère, mais aux yeux bleus. . .

J'ai perdu mon amour. J'ai perdu ma belle, jeune, petite et adorable femme. Elle est morte. . .

Jean de Lotainville

* "Avec des larmes". De l'Office des Morts des Chartreux.

La parole... (suite)

"MARRIAGE ENCOUNTERS" OU "JESUS ENCOUNTERS" ?

Dans un article paru dans le Winnipeg Tribune le 19 février dernier, le Père James J. Young qui oeuvre auprès de catholiques divorcés à Boston estimait qu'aux Etats-Unis 6 à 7 millions des 48 millions de catholiques sont divorcés.

Si les statistiques révèlent un certain malaise en ce qui concerne l'institution du mariage tout en questionnant l'adage "On reste unis beau temps mauvais temps", elles ne révèlent pas les déchirements intérieurs et les rêves brisés de millions de couples qui se croyaient sincèrement, le jour de leur mariage, sur le chemin du bonheur. Sans compter les crises vécues par des millions d'enfants issus de ces alliances.

Dans la balance des choses, la souffrance de 6 à 7 millions dépasse de loin la joie des autres. Le problème est en effet grave, et tout mouvement qui tente de faire des efforts pour y remédier mérite qu'on s'y arrête. La série de "Marriage Encounters" organisée à la Villa Maria à Saint-Norbert doit donc être mentionnée.

Les couples qui ont participé dans le passé à ces Rencontres sont sans doute d'accord pour dire que le site se prête merveilleusement à une fin de semaine d'évaluation.

La publicité qui m'était parvenue au sujet de ces Rencontres, me laissait croire qu'il serait possible, même après vingt ans de mariage, de reconnaître et d'accepter davantage les blocages qui surgissent du jour même où deux humains décident d'unir leurs vies. Ou même d'éliminer totalement certains blocages qui avaient persisté pendant tant d'années. Toute la question des relations humaines (épouse-époux, parents-enfants, couple-beaux parents, couple-couples) m'apparaissait comme sujet d'intérêt.

Peut-être m'étais-je fait des illusions en pensant qu'il y aurait même des experts pour nous faire comprendre tous les rapports émotifs, intellectuels, sexuels et autres qui influencent continuellement le comportement des gens mariés.

J'ai été déçu de ces deux jours passés à la Villa Maria. Mis à part l'exposé sur l'amour et la sexualité préparé par le Docteur Grace, les autres thèmes furent mal abordés en raison d'une tentative trop marquée de tout centrer autour du thème de Jésus.

Malgré tout le respect que je dois à Jésus Christ – je me dois d'être réaliste.

Les couples ont des blocages, et avant même de parler de charité, d'amitié, etc..., essayons de trouver des moyens de faire reconnaître et comprendre ces blocages. Le reste suivra de soi.

Les prêtres et les couples qui ont suivi un "Marriage Encounters" ne sont pas les personnes les plus qualifiées pour nous faire prendre conscience des problèmes de la vie du couple. Même si cela revenait plus cher d'engager des experts, je suis convaincu qu'avec eux, les couples retireraient beaucoup plus des "Marriage Encounters" qui pourraient alors contribuer à leur apporter ce dont ils rêvent depuis le premier jour, "une joie de vivre à deux".

Il m'aurait été plus facile de me taire. Mais si j'ai apporté ces deux remarques – trouver des experts, appliquer la pédale douce sur l'aspect religieux – c'est que le principe de ces rencontres conjugales me tient à coeur. Je ne voudrais pas que ces rencontres deviennent un refuge pour une "élite" spirituelle lorsqu'elles devraient être une lueur d'espoir pour des milliers de couples déchirés par des problèmes qu'ils ne soupçonnaient pas le jour où en toute sincérité, ils ont dit "oui".

Claude Gagné

OFFENSÉS, FROISSÉS

Monsieur,

Je tiens à préciser ce que M. Henri Bruyère a dit vis-à-vis votre manque de bon goût – ou de bon jugement.

Dans votre programme-souvenir du Festival du Voyageur vous avez accepté de publier, au verso de la couverture, une réclame que nous avons trouvée vulgaire et insultante aux lectrices de votre journal.

Nous avions toujours eu l'impression que La Liberté était un hebdomadaire familial, alors imaginez notre déception quand nous avons trouvé une photo quasi-pornographique au tout début de votre programme!

Et quelle insulte à la dignité de la femme de voir que, malgré l'Année Internationale de la Femme, le corps féminin se fasse encore une fois utiliser pour le profit des marchands. Quand est-ce que les hommes vont comprendre que plusieurs femmes considèrent que cette forme de réclame est une sorte de prostitution du genre féminin?

L'objectif de La Liberté est donné comme ceci – "Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique." Doit-on croire que l'argent que vous avez reçu pour la publication de cette photo vous a fait dévier de vos objectifs – surtout en ce qui concerne la dignité de la personne?

Pour protester la présence de cette réclame, nous avons écrit une lettre de protestation à la Compagnie T. Trouser lui disant que jamais nous poserons pied à leur porte. Nous y avons inclus leur coupon. Nous invitons ceux ou celles qui sont du même avis de faire pareillement. Une copie de cette lettre sera envoyée à M. Michel Monnin, président du Festival.

Bien à vous,

Anna M. Désilets
Ronald R. Désilets



N.D.L.R. – Nous respectons le droit de chacun à son opinion. Nous désirons cependant faire remarquer aux signataires de cette lettre que le programme-souvenir du Festival du Voyageur a été réalisé par Le Festival du Voyageur. LA LIBERTE n'a été qu'agent de distribution. Et puis, un nombril, ce n'est pas la fin du monde. . . c'en est même et plutôt le commencement. . .

SONDAGE

N.D.L.R. – La Direction de LA LIBERTÉ apprécierait la collaboration de tous à ce sondage. Les résultats, une fois analysés, nous aideront à ajuster notre tir et faire en sorte que le journal reflète le plus fidèlement possible la communauté franco-manitobaine et puisse la servir efficacement.

Complétez ce coupon et adressez-le à :

LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface R2H 3B4

LISEZ-VOUS LA LIBERTÉ? régulièrement ☐

occasionnellement ☐

QU'Y LISEZ-VOUS?

Editorial ☐ Collaboration spéciale ☐

Nouvelles régionales ☐ Activités communautaires ☐

Entre-Nous ☐ Informations agricoles ☐

Spectacles ☐ Tribune libre ☐

Bicolo ☐ Horaire Télé ☐

Autres sujets (indiquez) :

____

____

____

QU'AIMERIEZ-VOUS TROUVER DANS LA LIBERTÉ? ________________________

____

____

____

COMMENTAIRES : ________________________

____

____

SOULAGEONS LA FAIM

Monsieur,

Comme vous le savez, des millions de personnes souffrent aujourd'hui de la faim dans le monde.

Le programme "Soulageons la Faim" de "Vision sur le Monde" est une action positive menée à travers le Canada entier contre ce fléau.

En qualité de coordonnateur de ce programme à Saint-Boniface, puis-je espérer votre appui?

"Vision sur le Monde" est une société de bienfaisance reconnue par le gouvernement fédéral. Nous vous serions obligés de prendre une minute et d'examiner notre petit dépliant "Qui est Vision sur le Monde". (Cet organisme international célèbre cette année son 25e anniversaire.)

Je suis disponible, de même que les membres exécutifs de "Vision sur le Monde", pour tout commentaire, entrevue ou conférence sur le sujet.

"Soulageons la faim" fait appel à des volontaires qui s'abstiendront de toute nourriture solide pendant une période de 40 heures consécutives, entre les 27 et 29 mars. Ils s'identifieront ainsi personnellement au problème de la faim et encourageront d'autres à parrainer leur action par un don qui ira à soulager la faim dans le monde.

Pour plus de renseignements communiquez avec moi. Au téléphone: 257-1754.

Gérald Dubé

suite de la page 2

Je suis heureux de constater qu'un francophone soit maintenant propriétaire du garage et la S.F.M. lui souhaite bon succès.

En terminant, permettez-moi de vous dire que si vous voulez plus de clarifications, n'hésitez pas à communiquer avec nous. (233-4915).

Norman A. Dupasquier,
directeur général
Société Franco-Manitobaine

LA SFM BOYCOTTE LA BIENNALE DE L'ACELF

Il semblerait que les associations des francophones de l'Ouest du Canada aient décidé lors de leur réunion du 1er février dernier, de boycotter la réunion biennale de l'ACELF qui aura lieu du 10 au 17 août à Chicoutimi.

Nous avons questionné Monsieur Norman Dupasquier, le directeur général de la Société Franco-Manitobaine, sur la position adoptée par la SFM face à la biennale du mois d'août: "Tout cela est bien beau, et bien cher mais ça va donner quoi?" a-t-il répondu. "Il faut que la réunion biennale soit assez générale pour intéresser tout le monde et donc il y aura très peu de temps pour discuter de choses spécifiques. La biennale ne répond pas à des besoins spécifiques que pourraient avoir les provinces de l'Ouest. Si 300 organismes viennent demander chacun une bebelle, je vois un danger que très peu de résultats concrets découlent de cette réunion".

Chaque année, depuis sa fondation en 1947, l'Association Canadienne d'Education de Langue Française (ACELF) tenait un congrès annuel où elle regroupait ses quelque 550 membres et organismes-membres autour d'un thème. En 1973, les membres de l'Assemblée générale de l'ACELF décidaient de rompre avec cette tradition et décidèrent d'organiser une rencontre à tous les 2 ans qui serait "une manifestation collective de plus grande envergure s'adressant cette fois à tous les francophones canadiens". La première de ces réunions sera la biennale d'août '75.

Selon M. Guy Brosseau, président général de l'ACELF, et qui effectue présentement une tournée dans l'Ouest pour faire connaître cette biennale, la réunion du mois d'août visera en particulier les organismes qui encadrent la vie des francophones dans les secteurs suivants: enseignement, culture, économie, politique, religion, social. "Cette réunion viserait à permettre l'échange et la mise en commun de problèmes similaires que rencontrent les francophones des différentes régions, entraînant conséquemment une plus grande action concrète et créatrice. Elle permettra de trouver des avenues de développement et d'épanouissement."

Tous les organismes inscrits pour présenter un mémo ou un grief devant la commission permanente auront à l'horaire leur période de présentation. Durant cette période, aucune intervention de la salle ne sera permise. Toutes les communications présentées devant la commission seront recueillies en un document qui servira d'outil de travail pour les années à venir. "L'ACELF promet de donner suite aux interventions demandées formellement", dit M. Brosseau, "soit en faisant pression auprès des divers niveaux de gouvernement ou encore en aidant aux organismes concernés à trouver des ressources humaines ou financières".

M. Brosseau a surtout insisté sur le fait que l'ACELF était un organisme de service fournissant principalement un service organisationnel. "Cette biennale ne doit pas être considérée comme les états généraux du Canada français mais comme une occasion de se rencontrer et d'échanger."

Donc les 4 associations des francophones des provinces de l'Ouest ont décidé de ne pas envoyer de représentants à la biennale de Chicoutimi. Plutôt, elles ont fait la demande que les argents qui seraient octroyés par le Secrétariat d'Etat pour défrayer les coûts de voyage et de logement des représentants de l'Ouest soient octroyés directement aux associations. Cet argent serait utilisé pour assurer la formation du personnel des associations telles la SFM, et remplirait ainsi un besoin réel chez les francophones de l'Ouest.

Nicole Sicotte

BIENVENUE À LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE SAINT-BONIFACE

La bibliothèque du Parc Provencher est la bibliothèque publique qui offre la plus importante collection de livres français au Manitoba. En effet 89% de nos 30,000 livres sont de langue française.

Ils sont répartis comme suit: près de 9,000 dans la section des jeunes, 2,800 pour les 13 à 16 ans, plus de 18,000 chez les adultes. Il est à noter que les 13 à 16 ans, puisent, selon leur plaisir et leurs besoins dans les sections adjacentes.

Une soixantaine de revues de langue française sont également mises à la disposition des lecteurs et depuis quelques mois une collection de 260 disques.

La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 20h30, les samedis de 13h à 17h.

Toutes les personnes demeurant dans la ville unie de Winnipeg ont droit aux services gratuits de la bibliothèque de leur choix, c'est-à-dire à la nôtre.

Les personnes résidant ailleurs dans la province ont également le droit d'emprunter des livres moyennant un abonnement de $2.00 par an.

Les livres prêtés pour une période de 4 semaines sont alors sous la responsabilité de l'emprunteur.

Nous nous faisons un plaisir de rappeler que tous les enseignants peuvent emprunter des collections de livres pour leur usage et celui de leurs élèves.

Le prêt des livres peut alors être étendu à 8 semaines.

La bibliothèque n'a malheureusement pas de bibliobus et le transport doit être assuré par les emprunteurs.

En général, les maîtres viennent choisir les livres. En sont-ils empêchés, nous pouvons préparer une collection en nous basant sur les recommandations reçues: âge des lecteurs, sujets de lecture. Un commissionnaire de l'école peut alors venir venir prendre les livres.

Si vous désirez plus d'informations, n'hésitez pas à nous téléphoner, ou mieux à venir nous visiter.

Stages pédagogiques en France

Le gouvernement de la République française, en collaboration avec le gouvernement du Manitoba, offrira encore pour l'été 1975 des cours de perfectionnement pédagogique à environ 35 professeurs manitobains.

Ces cours, d'une durée de quatre semaines, sont offerts dans le cadre de l'Accord culturel franco-canadien, et se donneront en France, durant les mois de juillet ou d'août.

L'on prévoit des cours à l'intention de professeurs de "French" et à l'intention de professeurs de "Français", qui enseignent au niveau élémentaire ou au niveau secondaire.

Le gouvernement de la République française prend à sa charge les frais de scolarité et offre une bourse (900F en 1974 ou environ $190.00) à chaque stagiaire. Le gouvernement provincial assure une bourse de voyage. Chaque stagiaire devra toutefois verser une contribution de $100.00 et assumer ses dépenses personnelles en France.

Toutes les candidatures seront étudiées, mais la préférence ira aux candidats qui ont une expérience de l'enseignement du "Français" ou du "French", qui manifestent un vif intérêt pour ces disciplines et qui ont l'intention de poursuivre cet enseignement.

Les professeurs intéressés à ces stages doivent remplir un questionnaire qu'ils recevront de leur Directeur d'école ou Surintendant de Division et à qui ils le remettront.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à Marie Jubinville, directeur adjoint au

Secrétariat des Relations culturelles fédérales-provinciales
200, rue Vaughan
Winnipeg, Manitoba
R3C 0P8
Téléphone: 946-7474

La date limite pour la remise des candidatures est le 1er avril 1975.

L'Assemblée de la S.F.M.

suite de la page 1

en contact permanent avec les francophones aux quatre coins de la province. Et à ce titre, nous sommes en position d'interpréter les désirs de la population auprès du gouvernement."

Dans cette optique, Gérard Archambault a déclaré son intention de faire exercer par la SFM des pressions auprès de Radio-Canada pour que la radio et la télévion locales puissent présenter au public des programmes d'inspiration plus spécifiquement franco-manitobaine.

A ce sujet, les jeunes de la SFM qui se réunissaient en même temps que leurs aînés, ont également exprimé le désir que CKSB et CBWFT pensent un peu plus à eux dans leur programmation respective. Ils ont d'autre part voté en faveur d'une résolution tendant à la création par l'entremise de La Liberté d'un journal où ils pourraient s'exprimer plus facilement.

Parmi les quelque trente-cinq résolutions qui furent discutées au cours de l'après-midi, la plus spectaculaire est sans doute celle qui a donné mandat à la SFM de développer une politique ayant trait à l'immigration francophone au Manitoba.

Le Père Gérald Labossière, professeur de sociologie au Collège, qui parla en faveur de cette résolution, insista sur le fait qu'un certain déclin du nombre de naissances dans les foyers francophones ainsi que le non-usage de la langue française par un nombre toujours croissant de francophones rendrait nécessaire l'encouragement d'une immigration plus importante de Québécois et de Français au Manitoba.

Les autres motions adoptées par l'Assemblée touchaient de nombreux aspects de la vie franco-manitobaine. Une étude en vue de la création d'un Collège Communautaire francophone fut recommandée à l'Exécutif de la SFM.

Il fut également demandé aux dirigeants de la Société d'exercer des pressions sur les agences gouvernementales concernées pour que des économistes ménagères ainsi que des standardistes téléphoniques bilingues soient engagées dans les communautés qui abritent une population francophone importante.

Il fut également résolu que "la SFM exerce les pressions nécessaires afin que le gouvernement provincial accepte officiellement le Bureau de l'Education Française comme permanent."

D'autres motions furent renvoyées pour étude à l'Exécutif, en particulier celle demandant à la SFM de mettre sur pied un centre de ressources pédagogiques pour les besoins des enfants d'âge pré-scolaire, ainsi que celle concernant la création éventuelle d'un poste de coordinateur pour les mouvements de scoutisme et de guidisme de Saint-Boniface.

Une seule résolution fut refusée, après intervention de Norman Dupasquier, Directeur Général de la SFM. Elle demandait à la SFM de "défrayer les dépenses des groupes mini franco fun du Parc Windsor."

Qu'adviendra-t-il de ces résolutions?

La vitesse à laquelle elles furent discutées et votées pouvait en effet porter certains observateurs à se poser des questions sur le sérieux que les organisateurs et le public y attachaient réellement.

L'Assemblée Générale de la SFM doit d'ailleurs être un des rares rassemblements dits démocratiques où, lorsqu'il s'agit de voter une résolution, le Président de séance dirige presque l'action des votants en glissant très rapidement l'interrogation "Contre?" entre les mentions "Tous en faveur" et "Adopté".

Jean LESIEUR



La génération de demain...



On écoute attentivement...



Jeunesse!



Le kiosque des Éditions du Blé.



Toute la famille y était...



Maxime Desaulniers en grande conversation...



Les inlassables secrétaires de l'assemblée annuelle : Marielle Delorme et Jacqueline Thioux.

1975

"ENTRE NOUS"...

Les aromates

PROGRAMME DE PARTICIPATION DES CITOYENS

Les programmes qui relèvent du domaine de la Participation des citoyens accorderont aussi la priorité aux projets présentés dans le cadre de l'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME.

CES PROGRAMMES SE PROPOSENT:

* d'encourager la participation bénévole en vue de permettre aux citoyens de prendre une part plus active aux décisions qui influent sur la qualité de leur vie (les groupes peuvent recevoir des subventions pour développer divers modes de participation);

* de favoriser l'épanouissement des sentiments de solidarité et d'identité canadiennes au moyen de voyages en groupes (on peut obtenir des brochures décrivant les diverses activités admissibles à ces subventions);

* de faciliter l'avènement d'une société au sein de laquelle tous les habitants du Canada jouiront des droits et des libertés fondamentales des citoyens (on accorde des subventions aux projets qui renseignent le public sur les questions reliées aux droits et libertés des citoyens, qui permettent à certaines organisations de s'occuper de ces questions au nom des citoyens, et qui font mieux comprendre les causes fondamentales des problèmes relatifs aux droits et aux libertés civils);

* de promouvoir tous les aspects de la nationalité canadienne; ceci comprend aussi bien le processus légal et formel de naturalisation que la compréhension approfondie du patrimoine commun et des valeurs collectives qui sous-entendent la société canadienne.

En général, ce mot désigne toute substance ou plante qui dégage un arôme, une odeur, mais je ne voudrais pas ici confondre les aromates avec les épices et les condiments dont je parlerai plus tard.

Les épices sont surtout utilisées en cuisine, alors que les condiments peuvent avoir une plus large part dans la médecine, sans pour cela négliger leur emploi dans la cuisine. Pour ne citer que quelques-uns de ces derniers: le sel, le vinaigre, le citron, l'ail, l'échalotte, la ciboule, la moutarde, le radis, l'anis, etc. sont des condiments qui servent à exciter l'appétit.

Aujourd'hui, je voudrais parler du romarin qui est, sans aucun doute, un des aromates les plus employés.

D'abord en cuisine, le romarin donne un goût délicat aux sauces et viandes. Les Italiens en mettent dans toute leur cuisine, spécialement dans le spaghetti. Il favorise la digestion.

Mais saviez-vous que le romarin est une plante miracle qui redonne jeunesse et combat l'impuissance. Pour les rhumatismes, la goutte, la paralysie, le torticoli, il fait également merveille.

Pour les douleurs rhumatismales, appliquez un gros oignon râpé, une poignée de feuilles de romarin et une poignée de thym. Vous serez très vite soulagé.

Vous pouvez aussi faire vous-même une "eau de romarin" dont vous vous servirez pour frictionner les parties malades. Faites macérer dans de l'alcool du romarin et de la lavande. Frictionnez régulièrement les parties rhumatisantes et vous aurez très vite un bon résultat. Vous pouvez aussi l'employer directement en compresses sur les rhumatismes.

Mettez-en dans votre bain du matin, car il est tonifiant et n'incite pas au sommeil, au contraire.

Il est également aphrodisiaque.

Et Mesdames, saviez-vous que les compresses à l'eau de romarin (eau de beauté) entretiennent la fraîcheur de la peau et préviennent les rides?

Mélangé à la graine de capucine et à la racine d'ortie, il fait repousser les cheveux. Après un shampooing, en rinçage, il donne également lustre et vie à vos cheveux.

C'est une plante qui ne pousse pas au Manitoba malheureusement. Vous pouvez l'acheter séchée, mais si vous aimez cultiver la plante, faites-la pousser en pots. Elle réussit très bien. Vous pouvez vous en faire envoyer de Montréal par la Maison Bardoux qui en vend en assez gros paquets.

Sans doute, serait-il possible de demander à un détaillant d'ici de nous en procurer.

Pour ma part, j'en ai en pots que je cultive, car en plus d'être odoriférante, c'est une jolie plante d'ornement. J'ai trouvé les graines dans un petit flaçon de feuilles séchées achoté au magasin.

Pourquoi n'essayez-vous pas?

(à suivre)

Le médecin des pauvres

1. Romarin - "rosemary"
2. Ortie - "nettle"
3. Capucine - "nasturtium"



Le succès grand-soir d'André Laug est sans contredit cette création qu'il a nommée Ingénue, une réminiscence des années 50. Du tulle gris et blanc, rayé et fleuri, au corsage drapé, voilé par une petite cape garnie d'un ruché.

VOUS AVEZ LE DERNIER MOT

La nature se déséquilibre chaque fois que s'éteint une espèce. Lorsque trop d'espèces auront disparu, l'édifice s'écroulera nous entraînant tous.

Vénérons les animaux, les arbres, les plantes, la nature dans sa totalité et soyons conscients de la fraternité des créatures vivantes.

Il faut vivre en harmonie avec la nature et respecter toutes les manifestations de la vie. Ne contribuons pas par notre inconscience et notre égoïsme à détruire l'équilibre de la nature. Respectons sous toutes ses formes la création, et ainsi nous vivrons.

• • • • •

Je tiens à vous remercier, par l'entremise de la page "ENTRE-NOUS" pour le médaillon-souvenir qui me fut présenté.

J'ai été très touchée que quelqu'une m'ait jugée digne d'être nommée "FEMME DU MOIS". J'ai aussi trouvé que l'article avait été écrit avec beaucoup de doigté, sensibilité et délicatesse.

Merci, à vous deux et bonne chance dans vos recherches pour la "FEMME DU MOIS".

Lucille Lambert

• • • • •

Au nom des Franco-Manitobains des centres ruraux, je désire féliciter M. Roland Couture à l'occasion de sa retraite. Je veux aussi féliciter CKSB d'avoir réservé cette journée pour honorer Roland Couture et faire revivre les bons souvenirs des années passées.

J'ai beaucoup joui des messages venus d'un peu partout au Canada – messages de gratitudes, d'amitiés, d'appréciation mêlés d'humour. Mais j'ai été frappée d'une expression dont s'est servi un certain manitobain, natif de St-Pierre et rendu à Ottawa, qui, en mentionnant le grand nombre de Franco-Manitobains établis dans la région d'Ottawa-Hull, a eu le mauvais goût d'ajouter "sans compter les femmes et les enfants". Surtout en cette Année Internationale de la Femme! Quelle étroitesse d'esprit quand on vit en 1975!

A. S. O.

spectacles et arts

En Louisiane, tout est musique et danse

La plupart des gens pensent que les habitants du sud des Etats-Unis n'ont d'autres préoccupations que de se dorer au soleil en sirotant des boissons où flotte un brin de menthe. Ils croient aussi que ce sont des gens qui passent leur temps à fêter Mardi-Gras et à gambader sur la plage. Ils ont raison: c'est cela le sud et la Louisiane n'y fait pas exception.

La Louisiane est le seul Etat des Etats-Unis où le français est la langue seconde.

La région française est connue sous le nom d'Acadiana. Elle s'étend le long de la côte marécageuse qui va de la frontière du Texas au delta du Mississippi. C'est une région de ports de pêche, de bateaux crevettiers, de petites fermes et de villages blottis dans la mousse et les azalées. Avant même la colonisation de l'Acadiana, cette partie de l'Amérique était française.

Les "filles" et les Acadiens.

Les premiers colons français arrivèrent à la fin du XVIe siècle et baptisèrent le territoire d'après le nom de leur souverain, Louis XIV. Ils eurent beaucoup de difficultés: beaucoup de colons périrent de faim ou de maladie. Alors, le gouvernement français imagina une solution typiquement française: les "filles". A partir de 1704 et pendant une quarantaine d'années, des cargaisons entières de "demoiselles", dont la plupart venaient des prisons de la Salpêtrière, furent déportées de l'autre côté de l'Atlantique. L'une d'elles, Manon Lescaut, devint l'héroïne de trois opéras, de romans, et de plusieurs films.

Progressivement, les colons domptèrent le milieu hostile et leur Louisiane commença à attirer de nombreux autres colons: des colonisateurs allemands, des immigrants espagnols des îles Canaries et des Tories américains fuyant les révolutionnaires du nord. Il y avait aussi une importante population slave. Comme cela se passe souvent dans ces cas, les différentes ethnies se fondirent en un nouveau mélange, la population créole. Cette race insouciante parlait sa propre langue fondée sur le français, de même que les Acadiens qui vinrent en Acadiana. Même dans l'environnement du Nouveau Sud, les Acadiens constituent toujours un peuple à part. Les Acadiens, déportés du Canada, s'installèrent d'abord dans le bayou et un poème de Longfellow raconte ce "Grand Dérangement". Ils exploitent aujourd'hui des fermes ou des chalutiers et continuent de parler français. A l'occasion, ils se réunissent pour un "faisdodo", une veillée folklorique qui dure toute la nuit, à laquelle on vous invitera. Il y a toujours quelque chose à célébrer dans le bayou et bien entendu, la moisson est l'événement primordial. Elle se traduit en général par trois jours de danses, de parades, d'expositions et de couronnements de reines de beauté. Comme dans cette région la moisson peut aussi bien être celle de la canne à sucre, de riz, de l'igname ou du coton, les "Cajuns" réussissent à fêter plusieurs fois dans l'année.

Les villes du bayou.

Les villes du bayou sont souvent surprenantes. Houma et Terrebonne, sont des bases de crevettiers et de chasseurs de rats musqués et ce sont des endroits où l'on aime avant tout s'amuser. Le défilé du Mardi-Gras à l'époque du carnaval nautique, connu sous le nom de "Journée de Contrebande", est un exemple. La capitale de l'Etat de la Louisiane est la ville de Bâton Rouge et vous ne pouvez l'oublier parce que vous avez vu son Capitole haut de 100 pieds, qui a été construit avec 30 variétés de marbre.

Jazzville.

La ville inoubliable de la Louisiane, c'est sans contredit, la Nouvelle-Orléans. Ses origines ont sans doute donné le ton de l'atmosphère actuelle. Comme il convient, les visiteurs de New-Orleans mettent le cap premièrement sur le quartier français ou "Vieux Carré". Bourdon Street, c'est Saint-Germain-des-Prés, un salmigondis de restaurants et d'hôtels, de night-clubs et de vieilles maisons aux balcons de fer forgé filigrané sur la façade, avec des patios et des cours ornées de fontaines à l'arrière.

Dans le vieux marché français, on vend de nombreux souvenirs et d'innombrables cadeaux. Dans Orléans Alley, vous pouvez acheter des tableaux dans la boutique même où Jean Laffite, le fameux pirate, tenait une forge avec son frère, qui servait de couverture à leurs opérations de contrebande. La meilleure époque est celle de la fête du Mardi-Gras, soit en mars, qui commence deux semaines avant la fête proprement dite et qui se termine par un bouquet final de parades, de feux d'artifices, de bals costumés et de festivals de musique. Mais à Nouvelle-Orléans, c'est presque Mardi-Gras tous les jours. En effet, toutes les boîtes de nuit présentent les plus célèbres artistes de jazz qui préservent la plus célèbre création de la ville: le Dixieland. On ne peut ni y boire ni y danser; on fréquente ces boîtes pour écouter la musique seulement. Pour 50 cents, on vous jouera le morceau de votre choix sauf évidemment "When the Saint Go Marching In" qui coûte cinq dollars.

Pour rentrer, il vous faudra sauter, aux petites heures du matin dans un tramway nommé "Désir", comme celui décrit par Tennessee Williams et suivre Saint-Charles avenue jusqu'aux rives surélevées du Mississippi. Il vous viendra sûrement à l'idée de prendre le bateau à vapeur ou encore de vous offrir une croisière dans le bayou sur le "Mark Twain".

Si votre temps est limité pour tout voir, il faut vous rendre au sommet de l'un des produits du Nouveau Sud: le bar tournant Mart situé à 33 étages au-dessus du fleuve. De là-haut, vous aurez une vue "circulaire" complète de la ville, le temps de déguster un Sazerac, le cocktail local.

Avis d'Audience Publique

AUDIENCE PUBLIQUE S'OUVRANT LE 8 AVRIL 1975 A OTTAWA (2e AVIS)

Suite aux représentations du public, le Conseil a décidé de remettre l'étude des questions suivantes :

1. Enoncé de politique relatif au canal communautaire.
2. Enoncé de politique relatif à la distribution de services radiophoniques.
3. Enoncé de politique relatif aux services par convertisseur de fréquence.
4. Enoncé de politique relatif au canal d'émissions supplémentaires.
5. Projet de politique relatif au service de télévision à péage.

Ces questions seront étudiées lors de l'audience publique qui s'ouvrira le 10 juin 1975 à l'Hôtel Château Laurier, Ottawa. Les commentaires sur ces documents devront parvenir par lettre recommandée ou livraison personnelle au Directeur général, Gestion des politiques de licences, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa, avant le 16 mai 1975.

Tel qu'annoncé ultérieurement le Conseil étudiera le projet de règlement relatif aux entreprises de réception et de radiodiffusion lors de l'audience publique qui s'ouvrira le 8 avril 1975 à l'Hôtel Skyline, Ottawa. La date limite des représentations relatives au règlement proposé est donc prolongée jusqu'au 24 mars 1975.

Guy Lefebvre,
Le Directeur général,
Gestion des politiques de licences.

OTTAWA, LE 7 MARS 1975.

PREMIÈRE PARTIE

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

LE 22 AVRIL 1975, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 22 avril 1975 à l'Hôtel Hyatt Regency 655, rue Burrard, Vancouver (Colombie-Britannique) afin d'étudier les questions suivantes :

WINNIPEG (MANITOBA)

Greater Winnipeg Cablevision Limited,

930, avenue Nairn, Winnipeg (Manitoba).

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du système de télévision par câble desservant un secteur de Winnipeg (Manitoba) qui expire le 30 septembre 1975.

TARIFS

TARIFS MAXIMUMS ACTUELS		TARIFS MAXIMUMS PROJETÉS
	Frais d'installation	
$9.95		$16.00
	Tarif mensuel	
$5.00		6.00

Endroit où l'on peut examiner la demande :
930, avenue Nairn, Winnipeg (Manitoba)

ST-LAZARE (MANITOBA)

The Fouillard Implement Exchange Limited,

St-Lazare (Manitoba).

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du système de télévision par câble desservant St-Lazare (Manitoba) qui expire le 30 septembre 1975.

Endroit où l'on peut examiner la demande :
Fouillard Furniture and Appliances
Rue Main
St-Lazare (Manitoba)

WINNIPEG (MANITOBA)

Winnipeg Videon Limited, 2 sud, rue

Donald, Winnipeg (Manitoba) R3C 2N9

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radioduffusion du système de télévision par câble desservant un secteur de Winnipeg (Manitoba) qui expire le 30 septembre 1975.

Endroit où l'on peut examiner la demande :
2 sud, rue Donald, Winnipeg (Manitoba)

WINNIPEG (MANITOBA)

Canwest Broadcasting Limited, C.P. 1053,

364, rue Smith, Winnipeg, (Manitoba) R3C 2X4

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CKND–TV Winnipeg (Manitoba) afin de :

– porter la puissance apparente rayonnée (vidéo) de 164,000 watts (en moyenne) /325,000 watts (maximum) à 225,000 watts (en moyenne)

– déplacer l'antenne.

Endroit où l'on peut examiner la demande :
2031, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba)

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DEMANDES ET A L'AUDIENCE PUBLIQUE

Droit d'intervention : Vous pouvez faire une plainte ou des représentations à propos d'une question qui relève du Conseil mais qui ne se rapporte à aucune demande en particulier en soumettant un court mémoire exposant la nature de la plainte ou des représentations au bureau du soussigné.

Vous avez aussi la possibilité de présenter des commentaires sur l'une ou l'autre de ces demandes en déposant une intervention écrite au bureau du scussigné, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 dont copie devra être signifiée au requérant le ou avant le 7 avril 1975. Cette intervention devra comporter un exposé clair et succint des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.

– S'assurer de joindre à la copie envoyée au CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Examen des documents : Toute personne peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa, Ontario, soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience) : Pour connaître les droits et les obligations des parties à une audience, lire les règles de procédure du CRTC. On peut s'en procurer un exemplaire à Information Canada.

Renseignements : Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux demandes présentées à l'audience publique, prière de communiquer avec le CRTC, par courrier ou par téléphone aux numéros 613–992–6240 et 996–2294.

Le directeur général.
Gestion des politiques de licences,
Guy Lefebvre.

CRTC – Avis public – 1975–19

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

spectacles et arts



La reconnaissez-vous? Eh oui! C'est Twiggy, ci-devant mannequin renommé, devenue étoile du cinéma. Cette photo a été croquée au cours d'une entrevue qu'elle a accordée à la BBC.

Nécrologie



REMERCIEMENTS

Mme Louis Laurencelle (née Georgeline Laramée) décédée le 14 février 1975, à l'âge de 64 ans.

Nous aimerions exprimer nos plus sincères remerciements à l'égard de ceux qui ont voulu partager notre deuil. Merci tout spécial à Mgr Hacault pour le témoignage d'amitié et les souhaits qu'il nous a adressés par l'entremise de son délégué. Merci à tous les membres du clergé et à nos parents et amis. Votre participation, vos offrandes de messes, votre présence et vos souhaits ont été pour nous une source de consolation.

La famille
Louis Laurencelle

BIEN SÛR, C'EST MA MAMAN

Elle m'a donné la vie sans demander rien d'autre
Elle m'a bercé le soir lorsque j'étais souffrant
Elle m'a montré à partager avec les autres
et cette personne, pour moi, bien sûr, c'est ma MAMAN.

Je m'souviens souvent le soir à sa fenêtre
Elle regardait briller là-haut le firmament
Tâchant de voir très loin, là-bas dans ces merveilles
Le visage resplendissant de ses enfants.

Elle était jeune, très jolie et très gentille
Elle avait le visage d'une fille de vingt ans
Le coeur heureux, les yeux joyeux malgré les peines.
Oui, cette personne pour moi, bien sûr, c'est ma MAMAN.

ROLAND

M. Amédée LECLAIR

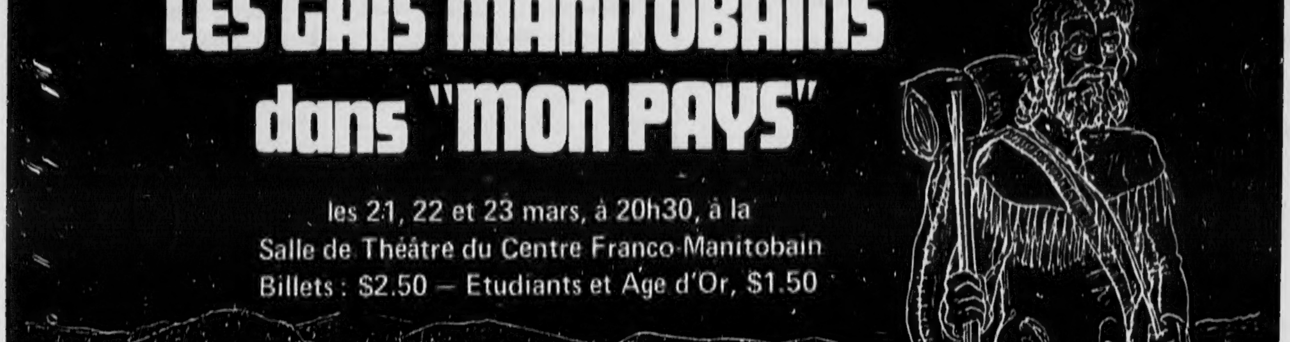
Le dimanche 2 mars 1975 est décédé, à l'hôpital St-Boniface, après une longue maladie, M. Amédée Leclair, époux d'Eva Leclair (née Marchand), du 7-25, rue Cromwell, à St-Boniface. M. Leclair était âgé de 63 ans. Né à Benson, Sask., il y vécut jusqu'en 1932, alors qu'il déménagea à Letellier. Il passa les 12 dernières années de sa vie à St-Boniface. M. Leclair prit une part active dans les organisations des localités où il vécut.

Outre son épouse, M. Leclair laisse dans le deuil quatre frères, Laurent et Maximin de Letellier, Gérard de Picture Butte (Alta), et Eugène d'Edmonton; quatre soeurs, Sr Anna, des Soeurs Grises de St-Boniface, Sr Thérèse, des Soeurs de la Croix de Prince-Albert, Mme Cécile Boire, de Moose Jaw, et Mme Albert Rasmussen (Eugénie) de Fort Garry; sa belle-soeur, Mme Odile Leclair de Letellier, et plusieurs neveux et nièces. L'ont précédé dans la tombe, ses parents, deux frères, Joseph et Denis et une soeur, Mme Irène Proulx.

Le service funèbre, dirigé par le Salon Funéraire Desjardins, fut célébré par le Pé Joseph Alarie, O.M.I., en l'église paroissiale du Précieux-Sang, le 5 mars, suivi de l'inhumation au cimetière de St-Boniface.

REMERCIEMENTS

La famille Leclair désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. Amédée Leclair, et plus particulièrement les Pères Joseph Alarie et Victor Bilodeau, les porteurs, la chorale et la Ligue des Femmes Catholiques du Précieux-Sang.





Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO :

Flancs de porc en août 1975	64$00	plus	1$30
Porcs sur pied en août 1975	42$70	plus	1$90
Boeuf sur pied en août 1975	37$05	plus	1$35

Qui va payer la facture?

Le Canada, pays riche comparativement à bien d'autres, pourra-t-il encore longtemps se payer le luxe de gaspiller son argent, ses ressources et ses énergies?

Depuis 2 ans la spirale de l'inflation entraîne dans son tourbillon ascendant tous les barèmes de prix, désorganisant ainsi toute comptabilité appliquée à long terme. Ce qui est pire, c'est la désorientation des esprits qui s'affolent et perdent toute sagesse d'économie constructive.

Le syndicalisme et les mesures sociales qui en découlent ont doté le monde industrialisé de leviers de pressions aussi redoutables que le droit de grève; plusieurs secteurs de notre société en ont usé, faut-il en abuser?

Quel est en 1975 le salaire juste? Que l'on regarde le sport professionnel, l'ouvrier spécialisé, le politicien, ou tout autre secteur du monde des affaires, on constate que les abus sont flagrants et que la balance est bien souvent faussée.

Pourtant l'argent, ce mode de troc de l'homme dit civilisé, doit venir de quelque part. S'il ne vient pas de la vente des ressources naturelles ou du travail il n'est que de la fausse monnaie pour laquelle nous payons tous en nous appauvrissant.

L'exemple des peuples de la vieille Europe pourrait pourtant nous servir si nous voulions seulement ouvrir un peu les yeux; les effondrements boursiers, les ruines sans nombre des petits et moyens commerçants, les guerres de convoitise entre les différents empires coloniaux, etc. etc.

Malheureusement les erreurs passées n'illuminent pas la voie de l'avenir parce que dans son orgueil égoïste, l'individu est certain de pouvoir faire mieux que tous ceux qui l'ont précédé.

Au Canada, pays riche par excellence, les ressources naturelles ne sont pas plus qu'ailleurs inépuisables, les facteurs de production industrielle ont besoin de plus en plus d'être efficaces et rentables. Le Canada aussi grand et aussi riche soit-il, n'a pas les moyens de se payer l'arrêt de ses secteurs industriels les plus vitaux. Hier c'était le monde ouvrier qui paralysait le développement, aujourd'hui ce sont les fonctionnaires. Ce que l'on oublie c'est que quelqu'un doit payer la facture et nous la recevrons tous. Si l'agriculture se voit privée de 15 à 20 millions de dollars consommés par tel ou tel arrêt de travail, c'est autant de dollars qui ne seront pas réinvestis à tous les niveaux de la société. Le Canada dont les facilités portuaires ont été paralysées en 1974 pendant plus de 2 mois de la belle saison, en plus de présenter une image de fournisseur peu fiable comme exportateur, le Canada par le ralentissement de son économie et l'augmentation arbitraire de ses coûts de production, se place dans une position compétitive défavorable.

N'oublions pas que ce que l'on obtient d'un côté on le perd de l'autre. Rappelons-nous l'Allemagne de 1935 à 1939 où il fallait une valise pour porter son argent ou encore la dévaluation du franc. Rappelons-nous aussi la poule aux oeufs d'or. . . on perd tout en voulant trop gagner.

QUEL EST L'ÂGE IDÉAL POUR L'ACCOUPLEMENT DES GÉNISSES?

La rentabilité est devenue un sujet à l'ordre du jour autant dans le domaine agricole que dans le commerce et l'industrie. Le cultivateur se trouve lui aussi aux prises avec des problèmes d'ordre financier; ainsi, l'économie de quelques mois dans la production d'un veau peut améliorer ses revenus à la fin de l'année.

M. Gabriel Roy, spécialiste en génétique animale à la Station de recherches de Lennoxville, a essayé d'évaluer l'âge idéal pour la première saillie des génisses. Son étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche globale sur "l'évaluation de la productivité des vaches provenant de croisements entre races laitières et races de boucherie", projet qu'il poursuit en collaboration avec des chercheurs de l'Université Laval.

Autrefois, les éleveurs faisaient accoupler les génisses aux environs de 15 mois, même s'ils pouvaient déceler des signes de chaleurs bien avant cet âge. Or, d'après certaines théories actuelles en génétique, la fécondité correspondrait généralement à l'apparition des premières chaleurs et le taux de conception augmenterait très peu à partir de ce moment.

L'alimentation serait aussi un facteur primordial dans le développement de l'animal et pourrait favoriser l'apparition précoce de la puberté. "Je ne vois donc pas pourquoi il y aurait inconvénient à saillir une génisse aussitôt qu'elle est pubère", dit M. Roy.

Afin de vérifier cette hypothèse, il a mis à l'épreuve un certain nombre de génisses issues de quatre croisements et élevées de deux façons différentes: à Lennoxville, on les a accouplées à l'âge d'un an; à Laval, on a fixé un poids minimum pour l'accouplement, ce qui a eu pour effet de retarder la première saillie et de diminuer le nombre de gestations dans la vie productive d'une vache.

Dans l'ensemble, la majorité des génisses ont eu leurs premières chaleurs aux environs d'un an et, même si le taux de conception progresse avec la maturité sexuelle, il semble atteindre son niveau maximum au deuxième cycle. Jusqu'ici, le nombre de vêlages n'a pas d'effet sur la longévité de l'animal, semble-t-il.

"Pour éviter les complications à la première saillie et les difficultés aux premiers vêlages, l'éleveur doit nourrir l'animal en fonction du développement de la musculature et de l'ossature plutôt que du gain de poids visant à augmenter la couche de graisse. Pour y arriver, il visera un gain approximatif de 1 1/2 livre par jour en utilisant, par exemple, un supplément de protéines ajouté à de l'ensilage de maïs", précise M. Roy.

En résumé, l'éleveur profite de l'aptitude qu'ont les génisses de première année à valoriser leurs aliments en leur servant une ration équilibrée; par la suite, il les fait toutes accoupler aux environs de treize mois, en supposant que plusieurs en sont déjà à leur deuxième cycle. Il pourra donc, avec le temps, réduire en nombre son troupeau tout en obtenant le même nombre de veaux à la fin de l'année.

"Il y a lieu d'encourager les cultivateurs à modifier leurs méthodes de régie et à hâter l'accouplement des génisses afin de réaliser une économie appréciable de temps et des coûts d'alimentation", conclut M. Roy.

LA REVUE DES MARCHES A TORONTO

La demande pour les taures et les boeufs a été très variable et les prix ont été irréguliers fléchissant en clôture. Les prix des vaches étaient fortement à la hausse et ceux des taureaux sont demeurés fermes toute la semaine. Il y a eu peu de demandes pour les animaux d'engrais et d'élevage. Les prix des veaux de choix étaient à la hausse, ceux des veaux de boucherie fortement en hausse et un peu plus bas pour les veaux lourds de boucherie.

LES PRIX CLOTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 40$ à 42$, ventes à 42$70;
Taures cat. A 1-2, 36$ à 38$, ventes à 39$30;
Vaches cat. D 1-2, 23$ à 24$, ventes à 25$.
Les taureaux – bon, 25$ à 27$, des prix atteignant 29$. Les prix des agneaux sont demeurés stables ainsi que ceux du porc qui variaient de 52$25 à 53$ 40 clôturant jeudi à 52$25.

A WINNIPEG CETTE SEMAINE :

Les prix des animaux de boucherie ont varié cette semaine de 50c à 4$ à la hausse. Les bovins d'engrais, d'élevage ainsi que les veaux voyaient leurs prix monter de 50c à 2$. Le marché des boeufs de boucherie ouvrait 1$ à la hausse et y demeurait toute la semaine. Les quelques taures sur le marché se sont vendues à des prix généralement 50c plus cher que la semaine précédente. Les vaches de cat. D 1-2 en forte demande voyaient leurs prix monter fortement dès le début de la semaine pour subir vendredi un léger déclin et clôturait 4$ plus cher que la semaine précédente. Les taureaux très peu nombreux sur le marché se sont vendus très activement et clôturaient 2$50 à la hausse. Les prix des porcs ont varié de 47$60 à 48$75 clôturant jeudi à 48$75. Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 492 au Manitoba et 247 en Ontario.

RECU CETTE SEMAINE

4,200 animaux de boucherie comparativement à 2,750 l'an dernier. 600 veaux comparé à 680 l'année précédente. 14,250 porcs contre 21,800 ainsi que 300 moutons et agneaux contre 235 l'an dernier.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

lorette

Encore une fois vous êtes cordialement invités au Thé-Printanier de la paroisse Notre-Dame de Lorette. Tout en encourageant nos oeuvres paroissiales vous pourrez rencontrer des amis et parents que vous voyez moins souvent que d'autres.

Le dimanche 2 mars dernier eut lieu une assemblée de femmes représentant toutes les localités de la Division Seine. L'objectif était d'aider les femmes francophones de la Seine à participer à un rôle important et à faire de la recherche pour l'Année Internationale de la Femme.

Le Carnaval 1975 fut un succès à tous points de vue. Dans son mot de bienvenue, le maire, M. Marcel Roch, félicita le président du Carnaval, M. Conrad Simard, et son comité pour le bon travail accompli.

Le samedi il y eut déjeuner aux crêpes servi par Edgar Cadieux et ses aides. Au cours de la journée, plusieurs parties de hockey furent jouées par les Clubs de Lorette. La danse du soir a été bien réussie.

Le dimanche 2 mars, il y eut joute de hockey par les filles: les jeunes contre les plus âgées. Le trophée fut gagné par les plus âgées. D'autres activités se succédèrent tout au cours de l'après-midi.

Le moment le plus important de cette fin de semaine fut sans doute le couronnement de la Reine du Carnaval 75. La gagnante fut Gisèle Ross qui se mérita plusieurs beaux cadeaux.

On me fit remarquer que M. Marcel Roch mérite des félicitations car d'est le seul qui a eu l'amabilité de s'exprimer dans les deux langues durant le déroulement du Carnaval 75. Espérons que d'autres jeunes suivront son exemple. Comme disait Mgr Langevin: "Si nous voulons du Français c'est à nous d'en mettre".

En passant, des félicitations vont au gérant de la Caisse Populaire, M. Maurice Gobeil et à ses directeurs qui ont bien voulu s'adresser en français lors de leur réunion annuelle le 25 février 1975.

LA SORTIE D'HIVER

Le 21 février les élèves des grades 7, 8 et 9 de l'Institut Collégial de Lorette ont participé à une journée pleine d'activités intéressantes. Le matin, ils sont partis pour le parc de St-Vital à 9h15. Là, ils ont passé presque quatre heures très agréables à s'amuser à différents sports: le patinage et le "toboganning". Un petit groupe d'élèves a fait du ski à travers champs, et ils ont même fait l'expérience du ski sur pente. Deux personnes ont rencontré des petits malheurs, avec des skis brisés, et une autre s'est foulé la cheville. Malgré que les élèves étaient trempés jusqu'aux os, ils ont eu beaucoup de plaisir. Au cours de l'après-midi, les étudiants se rendirent au Parc Provencher, à Saint-Boniface, afin de visiter les sculptures de glace et participer aux activités du Festival du Voyageur. La journée fut très agréable pour tout le monde car il faisait très beau.

Comité de publicité des niveaux 7, 8 et 9 de l'Institut Collégial de Lorette

SPORTS

L'équipe novice (freshman) des filles de Lorette participe dans la ligue de ballon-panier de l'ouest du Manitoba. Elle détient actuellement la troisième place avec une victoire et quatre défaites. Les équipes de Sprague et Vita sont en première et deuxième places. Dans la compétition de la Division Seine, les deux équipes novices de filles et garçons ont déjoué St-Norbert dans une série pour déterminer qui représenterait la Division Seine.

Les filles ont défait St-Norbert 37 à 6, et les garçons remportèrent une victoire de 32 à 3 contre les garçons de St-Norbert. Ces parties furent très intéressantes, et les joueurs des équipes de Lorette envisagent avec confiance leurs futures parties.

Le tournoi des novices de la Zone 13 aura lieu le 8 mars à Niverville.

Un merci spécial à M. Cameron Bowie, de la part des joueurs, pour son dévouement envers les équipes de Lorette, et des souhaits de bonne chance dans leur prochaine compétition de ballon-panier.

Comité de publicité des niveaux 7, 8 et 9 de l'Institut Collégial de Lorette

Rosa Therrien

Un groupe organisé de 120 personnes, dont plusieurs citoyens de la Région de Lorette, firent un voyage en Jamaïque. M. Albert Beaudry, représentant de la Brasserie Molson, était en charge du voyage.

La Jamaïque est une île d'une superficie de 144 milles par 42 milles, avec une population de deux millions, dont 35% sont de race noire. On y rencontre des piétons demandant l'aumône. Certains transportent sur leur tête des paniers de fruits du pays pour les vendre aux touristes. Il y a deux classes de gens; les riches et les pauvres. Presque tout le travail est fait avec les bras et les gens reçoivent un très pauvre salaire. L'idée du gouvernement de se servir de très peu de machinerie est de donner la chance aux gens de faire quelques dollars pour vivre.

Certaines régions n'ont pour ainsi dire pas de routes, seulement que des sentiers. Ils se servent des ânes pour faire le transport. Les troupeaux de vaches sont la propriété des grandes Corporations. Le tourisme est l'un des plus grands revenus du pays.

Le Club de Hockey "Comets" de Lorette tiendra sa soirée sociale annuelle "Wind up" à la salle paroissiale, le 12 avril prochain. L'orchestre "The Other Side" fera les frais de la musique. Venez encourager nos joueurs. Bienvenue à tous.

Encore une fois, les dames sont à organiser le thé annuel de la paroisse de Lorette pour les oeuvres paroissiales. Il aura lieu le dimanche 6 avril, dans la salle paroissiale, de 2h p.m. à 5h p.m. Invitation à tous.

Le groupe Mélo-Mani sera à Lorette les 22 et 23 mars prochain. Une messe, sous la direction de l'abbé R. Prescott et du Père Martial Caron, sera célébrée à 11h a.m. C'est un premier événement du genre à Lorette à ne pas manquer. Soyez des nôtres ce dimanche-là.

st-jean

Bravo à tous les organisateurs, aux nombreux volontaires, aux invités, aux gagnants et spécialement aux participants pour le beau succès du Carnaval à St-Jean-Baptiste. Grâce à vous tous, cette fête a été un vrai entrain pour notre projet. Au point de vue participation, amusements et résultats avec un profit net d'au-delà de $4,000. C'est une vraie révélation. Nous pouvons en toute fierté se donner une tape sur l'épaule pour un travail bien fait, étant donné qu'il y avait seulement qu'un mois pour tout organiser. Quand tous coopèrent, ça marche.

Sans doute, n'étant qu'amateurs dans ces préparations de carnaval, il y eut quelques lacunes, mais on dit qu'on apprend toujours par nos fautes. C'est ainsi qu'on acquiert de l'expérience. Donc, l'avenir paraît très encourageant en ce domaine.

C'était fête au manoir le samedi soir 8 mars. On fêtait l'anniversaire de naissance d'un de nos résidents, M. Joseph Beaudette, qui a atteint l'âge de 82 ans. Comme le disait un membre de la famille "Vous ne vieillissez pas, vous êtes même mieux".

Tous se réunirent dans la grande salle pour la soirée. Après avoir fait une ronde de cartes, différents jeux se déroulèrent. La participation de l'Age d'Or avec l'Age d'Argent fut fort appréciée et contribua ainsi souvent aux éclats de rire. Les membres de la famille présentèrent l'émission "Appelez-moi Lise", ayant pour invités un mineur, Séraphin no III, la Reine du Carnaval 75 et Pépère et Mémère Pas Capables. Entre temps, MM. Donat et Aimé Beaudette nous ramenèrent au bon vieux temps avec leur morceau de violon.

Après le goûter, M. Joseph Beaudette, avec des paroles simples mais profondes, remercia du fond du coeur tout le monde. En cette occasion, M. Marcel Dorge, comme président du comité du "Paradis des Pionniers" offrit ses meilleurs voeux au héros de la fête et lui présenta un cadeau comme marque de reconnaissance pour le bon entretien du manoir.

La campagne de perception de la Croix-Rouge débute à St-Jean-Baptiste cette semaine. Sachons bien recevoir ses percepteurs et continuons à être généreux. Quand viendra la Clinique de Sang l'automne prochain, faisons notre gros possible pour s'y rendre. Ceux qu'on aide s'en rappelleront toujours.

Mme Roland Marion



DONNEZ DU SANG

st-eustache

UNE MAISON ANCESTRALE

C'est un charme de pénétrer dans la maison ancestrale où demeure la famille de M. Léo Ménard. Sans être très éloignée du village, elle se situe à mi-chemin entre Elie et St-Eustache. Par suite des progrès les membres de cette famille ne sont plus isolés sur leur terre car il leur suffit de monter dans leur auto pour atteindre en quelques minutes l'un ou l'autre de ces villages.

Aux jours d'été, les champs ensemencés de blé, d'orge, de moutarde, de lin et de pois sont d'une beauté insurpassable, surtout au mois d'août, temps où se récolte le blé. Quand le grain est mûr la tige devient d'un jaune d'or et elle mesure plus de 30 centimètres de longueur. On dit même qu'un seul grain, semé dans un bon terrain, peut rapporter jusqu'à une soixantaine d'autres grains.

L'EXTERIEUR ET L'INTERIEUR

La maison, extérieur attrayant et garni d'un vert pâle, tranche de façon pittoresque sur les murs tout blancs. De beaux arbres l'entourent et on yentretient le gazon. Deux rangées de sapins géants et un mélange d'érables, de frênes et de peupliers, plantés par Léo lui-même il y a quarante ans, sont un ornement pour cette maison paternelle qui existe depuis longtemps. L'intérieur s'associe fort bien à la simplicité. Bien que modernisés les usages anciens revivent.

La joie règne car tout au fond de ces campagnards se lit la bonté. . . L'agriculteur est, de tous les métiers, celui qui travaille le plus dans la foi et l'espérance. Il croit et il espère en la récolte future. C'est août qui la couronne de moissons dorées.

L'ORDRE ET LA PROPRETE

Une main experte avait frotté les vitres. Tout brillait. Les meubles, bien rangés, invitaient au repos. Cette maison est assez grande; elle est accueillante et hospitalière et on y vit paisiblement. Le petit salon conserve toujours un air de fête. Les portraits des enfants sont alignés. Dans un coin, on y voit le téléviseur. Les photos de tous les membres de la famille sont montés sur un arbre généalogique. Dans la salle à manger, la mère s'occupait du couvert. Un tapis recouvre la table montrant des ustensiles luisants et placés comme il convenait. Les salades, savamment agencées, plaisaient à l'oeil. Il y avait bien d'autres plats succulents, mais celui-là avait été préparé tout exprès. Ces gens ne comptent-ils pas sur l'ordre de Dieu qu'il a mis partout dans la nature plus que les citadins qui habitent la grande ville? Avec quel ordre d'ailleurs le jour et la nuit se succèdent sans jamais y manquer! Les saisons se suivent toujours dans le même ordre et apportent les mêmes changements; les feuilles reviennent sans erreur tous les printemps, les arbres fruitiers donnent toujours les mêmes fruits, etc. Mais pour que les gens soient heureux, Dieu demande à tous aussi d'avoir de l'ordre.

L'HEURE DU DINER

En attendant l'heure du dîner, on causait aimablement; les taquineries jaillissaient indirectement. S'ajoutaient des rires francs et joyeux et des reparties fines. La maîtresse de maison désignait les places à table. Puis, elle apportait un rôti de boeuf, cuit à point, invitant tout le monde à s'offrir un bon repas. Le pain cuit sur la sole, les légumes et les fruits qu'ils peuvent manger dès qu'ils les cueillent rassasiaient tous les hôtes. Le repas fini, le couvert promptement enlevé, le père et ses deux fils prenaient quelque temps de détente avant de retourner aux champs. C'est la quiétude vécue au foyer entre une mère au coeur viril et un père à l'âme douce et tendre.

RETOUR AU TRAVAIL

Au signal de reprendre la besogne, le père aux cheveux non grisonnants, malgré ses 56 ans, a enfoncé sa vieille casquette. Son expérience lui indique que la terre est vaste et que les travaux entrepris peuvent vite cesser avec la pluie. Souvent c'est sous le soleil brûlant que chacun des "hommes" parcourt les champs assis au volant de la moissonneuse-batteuse ou au volant des camions. Cette machine agricole moderne, qui coupe et bat le blé simultanément, accomplit en peu de temps une série d'opérations qui exigeaient autrefois beaucoup de main-d'oeuvre. De son côté, Mme Léo Ménard (Yvonne) lave la vaisselle; Caroline, la benjamine, âgée de 12 ans, l'essuie. La maman voit également aux soins du ménage. Ses repas la retiennent assez longtemps car l'appétit de chacun est grand. Elle trouve le temps de visiter son "coin de terre" qu'elle a transformé en jardin et y fait la guerre aux mauvaises herbes. Elle reste active toute la journée. Elle y cueille de petits fruits et met ses légumes en conserve. Caroline lui donne un bon coup de main. Elle est l'ami du berger allemand; elle le caresse.

QUATRE GENERATIONS SUR LA MEME TERRE

M. et Mme Joseph Ménard de la première génération ont vécu à l'ancienne place de leur fils, Avila. En plus ils avaient en leur possession une autre terre non loin de la leur. Eugène, un autre de leurs fils, s'est occupé de ce sol fertile. En fait, cette terre est l'une des meilleures pour la culture de la région manitobaine. M. Josaphat Ménard a acheté ce quart de section de son père. Pour ce qui est de M. Eugène Ménard, il avait construit partiellement la maison ancestrale actuelle; il y avait ajouté, en premier lieu, une allonge. Quant à M. Armand Laurin, il avait acheté quatre-vingts acres de terre sur la même section, et, lui aussi, avait construit une maison. Ce dernier n'étant pas fait pour l'agriculture a vendu sa maison à son beau-frère, Josaphat, et celui-ci a adjoint les deux maisons bout à bout et les a renovées en 1918. On note que le salon actuel est la maison de M. Armand Laurin et que la salle à manger est la maison de M. Eugène Ménard. En tout, le haut forme cinq pièces.

FAMILLE DE M. JOSAPHAT MENARD

M. Josaphat Ménard, fils de Joseph Ménard et de Pulchérie Beaudin, rencontre Mlle Annie Rheault. Son choix étant fait, en 1901, il l'épouse. De cette alliance sont nés: Roméo, Aimé et Joseph. Leur mère mourait à la naissance de ce dernier.

En seconde noces, M. Josaphat Ménard épousait Mlle Eva Bacon, le 7 janvier 1908, et de ce dernier mariage naissaient 13 enfants. Ils perdaient les deux premiers-nés: Armand à l'âge de deux ans et demi et Armandine, à 8 ans. Elle est morte au couvent de Saint-Eustache, l'année de l'influenza en 1918. Trois autres enfants décédaient en bas âge: Eugénie, Diane et Adélard. Ont survécu 8 enfants: Della (Mme Jos. Melnic de St-Eustache), Jean, Simone (Mme Claude Robert, d'Aubigny), Léo, Jeanne (la seule à naître à l'hôpital), Noël, Bertha et Jules. En 1967, M. Josaphat Ménard nous a quittés pour la demeure éternelle, à l'âge de 84 ans. Son épouse vit encore; elle demeure maintenant à St-Boniface avec sa fille Bertha et elle est âgée de 87 ans.

AMELIORATION

M. Léo Ménard a avant tout travaillé en société avec son père (au début, ils élevaient des animaux) et en 1949, il a acheté la terre de 240 acres. Elle s'est toujours agrandie depuis; il a acheté un morceau de terre de M. Ludovic Moreau et vingt acres de M. Henri Dufour. Ces dernières années, le gouvernement a fait assécher le sol beaucoup trop humide au moyen d'un drain qui va jusqu'à la rivière La Salle. Ce qui permet d'augmenter la surface cultivable de 60 acres de plus, mais le ministère de ces travaux en a acheté 12 acres pour y faire le drainage. Voilà maintenant pourquoi M. Léo Ménard possède une terre de 500 acres.

LA QUATRIEME GENERATION

M. Léo Ménard et ses deux fils, René et Claude, qui sont de la quatrième génération sur la terre, âgés respectivement de 17 et 14 ans, prolongent avec leur père la vocation d'agriculteur du premier ancêtre. Ils ont une terre qui s'est constamment améliorée et est bien organisée. Les boeufs et les chevaux de l'aïeul Josaphat ont été remplacés. La grange-étable a été démolie; on y voit à la place des entrepôts à grain. Eux, se servent du tracteur, plus fort et plus régulier, que les chevaux de jadis, auquel ils attachent tous les instruments aratoires: charrue, herse à disques, herse à dents, semoir... Leur entreprise ne peut prospérer que s'ils utilisent les nouveaux et meilleurs moyens de culture. Ils doivent de plus se tenir au courant des prix et leur administration est plus compliquée. A St-Eustache, les fermiers de jadis ont disparu. Il n'y a plus que chez M. Alex. Desrochers qui voit à l'entretien de quelques bestiaux. Ce fermier élève encore quelques vaches laitières, des porcs et des volailles. Il y garde également deux chevaux pour le plaisir des petits-enfants lorsqu'ils viennent le visiter.

LA VIE FAMILIALE

Les deux aînés de la famille de Léo Ménard ont déjà quitté la maison paternelle. On les retrouve à la ville. Madeleine a privilégié le monde médical et Denise travaille à Winnipeg. La vie familiale demeure intense pour autant et elles sont ravies de faire mijoter de bons petits plats lors de leur séjour au foyer qui soulagent leur pauvre estomac de citadines. Même si, peu à peu, la commercialisation a envahi les terres qui appartenaient jadis aux ancêtres, les soirs d'été nous laissons libre cours à nos rêves. Au coucher du soleil qui enveloppe de pourpre la campagne, tous pensent au bonheur qui les attendent à la maison.

St-Pierre: Qui sera la Reine des Braves?






Photos: R. Bérard

Le 12 avril aura lieu la soirée sociale "Wind Up" du Club de Hockey des Braves de St-Pierre. Un souper sera servi au Centre Récréatif à 6h30. Vous pourrez vous procurer des billets en vous adressant à Mme Carmerle Hébert ainsi qu'aux quatre candidates. Tous les billets devront être achetés à l'avance. Le souper sera suivi d'une danse au son de la musique de Garry Robertson. Tous les jeunes comme les moins jeunes sont invités à venir danser.

Plus tard dans la soirée aura lieu ce grand moment attendu de tous, le couronnement de la Reine des Braves de St-Pierre. Les quatre candidates sont: Mme Irène Dandenault, Mme Marcelle Robidoux, Mlle Claudette Closson et Mme Simone Lacasse. Il y aura aussi tirage de prix. Venez en grand nombre à cette soirée qui promet d'être des plus intéressantes.

ATTENTION! Le "Hospital Guild" de l'hôpital De Salaberry tiendra sa vente annuelle de pâtisseries le 29 mars, à partir de 10h a.m., au garage St. Pierre Motors. Bienvenue à tous. Venez déguster les pâtisseries des cordons-bleus.

Les samedi et dimanche 15 et 16 mars avait lieu au Centre Récréatif la fin de semaine du Hockey Mineur. Durant ces deux jours, il y eut des joutes de hockey presque constamment. Il y eut aussi une joute de ballon-balais. Après les jeux, on fit la présentation des trophées. Le jeune Rhéal Catellier remporta le Trophée "Earl Smith", décerné au joueur qui, durant la saison, s'est fait remarquer par sa bonne conduite, son désir de jouer et comme sportif le plus discipliné.

Les autres joueurs qui ont remporté des trophées pour avoir démontré le plus d'amélioration sont: Atoms, Marc Audet; Tom Thumbs, Ronald Fontaine; Pee-Wee, Rhéal Catellier; Bantam, Gilbert Duval; Midget, Denis Marquis; Juvénile, Robert Baldwin.

Ont aussi remporté des trophées pour s'être rendus les plus utiles durant la saison: Tom Thumbs, Albert Hak et Noel Hébert; Pee-Wee, Lionel Curé; Bantam, Wayne Gagné; Midget, William Hak; Juvenile, Guy Joubert.

En plus, 20 prix furent décernés à des petits garçons qui prennent part au Hockey Mineur. Le panier de Vin et Fromage fut gagné par M. Charles Bérard.

La soirée se termina par une danse et un goûter.

Les membres de l'exécutif du Hockey Mineur remercient sincèrement tous ceux qui ont aidé à faire de cette fin de semaine un vrai succès. Un merci spécial à ceux qui se sont montrés très généreux par leurs dons.

Le dimanche 23 mars, à l'école secondaire de St-Pierre, aura lieu une Boîte à Chansons qui aura pour titre "Au Printemps de la Jeunesse". Il y aura des talents de tout âge. Cette Boîte à Chansons fait partie du Festival Bach. Alors, si vous voulez passer un agréable après-midi, rendez-vous à 2 heures à l'école. Le prix d'entrée est de 75c.

Laurence Bérard

île-des-chênes grande-pointe

Les paroissiens d'Ile-des-Chênes remercient Mme Francine Morier qui est venue nous donner une causerie sur le mouvement Développement et Paix, à la grand-messe du dimanche 3 mars. Après un court historique de ce mouvement elle nous rappela que Développement et Paix aide actuellement à 251 projets dans 56 pays, avec les argents reçus. 82% va à l'aide des pays comme le Sahel, l'Inde, le Pakistan et l'Amérique Latine où des milliers de gens n'ont jamais assez à manger et meurent même de faim. C'est presque incroyable quand ici nous vivons dans l'abondance et que le gaspillage n'est pas chose rare.

Au cours du carême il faudra penser à nos frères de là-bas et s'imposer des sacrifices afin de pouvoir partager avec eux. C'est un commandement de charité.

Les Pee-Wee du club de Hockey d'Ile-des-Chênes ont remporté la coupe contre Niverville cette année, et les Bantam, pour la 2e année consécutive, remportent la coupe contre le Petit Séminaire. Bravo aux joueurs, au gardien de but, Normand Krahn, ainsi qu'à leur entraîneur, M. Charley Levasseur.

La Ligue des Femmes Catholiques se prépare à fêter son 10e anniversaire cette année. Il y aura une messe à la paroisse le 4 avril, à 6 heures du soir, suivie d'un banquet au Centre Culturel de St-Boniface. Soyons tous là afin de participer et célébrer aussi bien que nous avons su travailler ensemble.

Nous offrons nos condoléances aux familles Lionel Beauchemin et Laurent Trudeau à l'occasion du décès de Mme André Carrière. Elle était la mère de Mmes Trudeau et Beauchemin.

aubigny

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 11 mars avec 18 dames présentes. Le prix d'entrée fut gagné par Mme Evelyne Ritchot.

On décida d'envoyer un don de $10.00 à Soeur Fiola pour aider son oeuvre de soins aux sourds.

Un cadeau fut offert à notre dévouée hôtesse qui, depuis 7 ans, nous gâte avec ses délicieuses confiseries.

Il fut convenu que les dames achètent des draps de lit pour l'usage du presbytère. Les dames s'accordèrent aussi pour dire que le plancher des deux salles du presbytère devrait être recouvert de tapis. Mme Noël Roy s'offrit comme volontaire pour passer de porte en porte afin de recueillir l'argent nécessaire.

Comme le coût de l'essence augmente constamment, il fut décidé d'augmenter le montant du millage payé aux personnes qui devront faire des voyages pour les affaires de la Ligue.

Plusieurs membres exprimèrent le désir qu'un cours de natation soit donné aux enfants durant les mois d'été.

Quelques-unes se disent intéressées à se rendre à la Villa Maria pour un Mariage Encounters durant la fin de semaine du 20 avril.

Le 10 mars, l'exécutif du mouvement Nouveaux Horizons se rencontra avec le Comité paroissial pour faire les arrangements nécessaires afin de louer et meubler la petite salle du 2e étage de la Salle Normandin pour être mise à la disposition des gens d'Age d'Or.

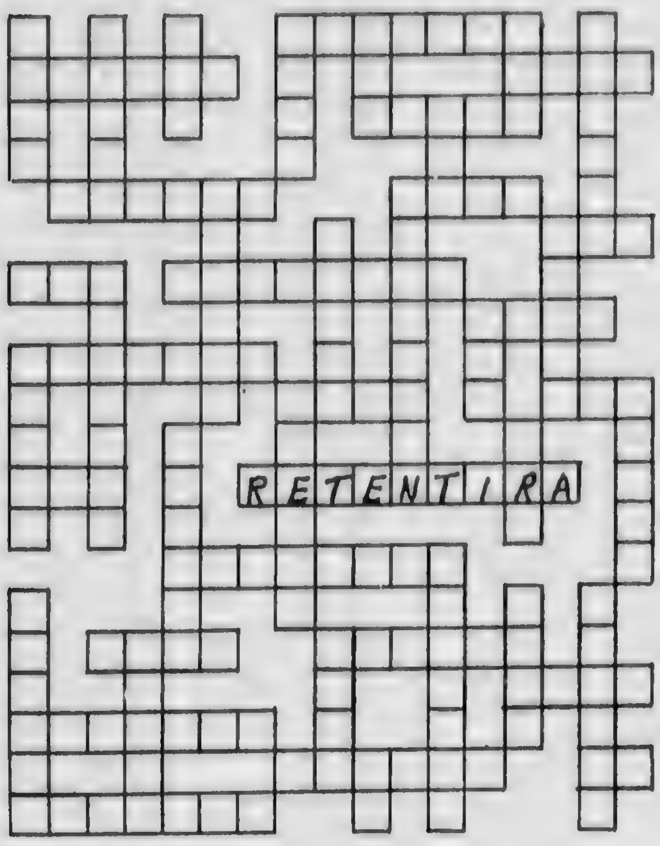
Un octroi reçu du gouvernement fédéral rendra ce projet possible avec l'aide de volontaires pour faire une partie du travail.

Félicitations à M. et Mme Louis Palud (Berthe Lavallée) à l'occasion de la naissance d'un troisième fils le 12 mars.

Ah! ce beau soleil,
la neige qui fond ...
Que c'est amusant de
patauger dans l'eau!
Bicolo



Un autre "MOT MYSTÈRE" (nouveau genre)



COMMENT FAIRE. . .

Inscris dans la grille chacun des mots contenus dans la liste. Commence par les mots les plus longs. Raie de la liste chaque mot que tu inscris. Lorsque la grille sera complétée, il restera un seul mot non employé. C'est le MOT MYSTERE. Pour t'aider je le commence pour toi. J'inscris le plus long mot RETENTIRA. A partir de la lettre "N" RETENTIRA, cherche un mot de 8 lettres avec "N" comme dernière lettre et tu continues. . . Dis-moi si tu l'aimes?

2 LETTRES

Es
Or

3 LETTRES

Air
Art
Clé
Ils
Las
Mer
Nés
Roi
Son
Vie

4 LETTRES

Chez
Coup
Echo
Emoi
Fête
Raté
Réel
Rêve
Tort
Très

5 LETTRES

Envie
Etire
Exact
Motel
Ravis
Renom
Soins

6 LETTRES

Chante
Chants
Eperdu
Etoile
Hôtels
Misère
Poètes
Remise
Retard
Troupe

7 LETTRES

Chanson
Epaisse
Guitare
Inutile
Nerveux
Nuancée
Savante

8 LETTRES

Amuseras
Evaderai
Réaction

9 LETTRES

Retentira

RIONS

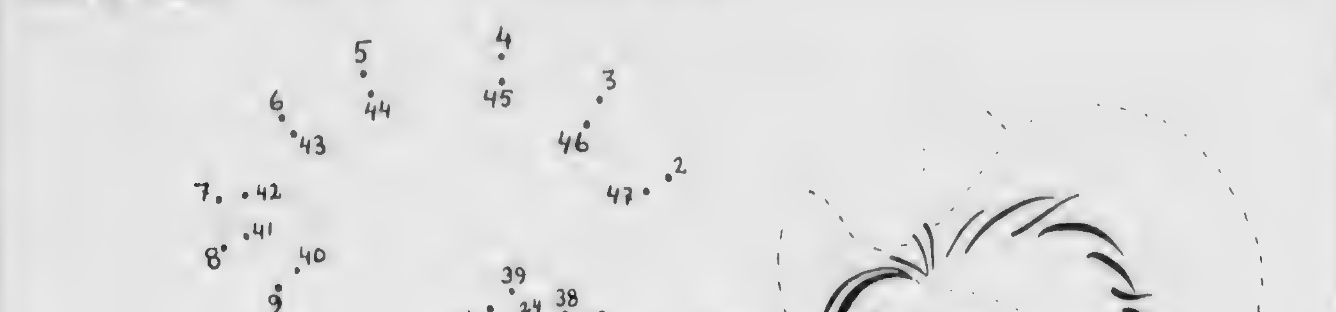
- Ma femme affirme un Monsieur, est complètement folle; elle élève un singe dans notre appartement!
- Et alors? demande un ami, tu n'aimes pas les singes?
- Ben. . . oui! Mais c'est à cause de l'odeur!
- Tu n'auras qu'à ouvrir la fenêtre!
- C'est ça, fait le gars; et mes douze chauves-souris hein? . . .

CAGE AUX OISEAUX

Tu dois lire dans cette grille plus de six noms d'oiseaux. Pour chaque nom, tu peux partir d'une case quelconque; mais tu dois toujours prendre la lettre suivante dans une des cases voisines par un côté ou par un coin.

U	O	E	S	I
C	R	B	N	D
M	O	I	E	T
Q	P	U	A	R

Termine ce dessin au crayon, puis coiffe ensuite nos deux amis!
Colore ton dessin.







Dans ce portrait tu trouveras: un oiseau, sceau, cerf-volant, pomme, échelle, bateau à voile, ancre, valise, poisson, une tête de lapin.

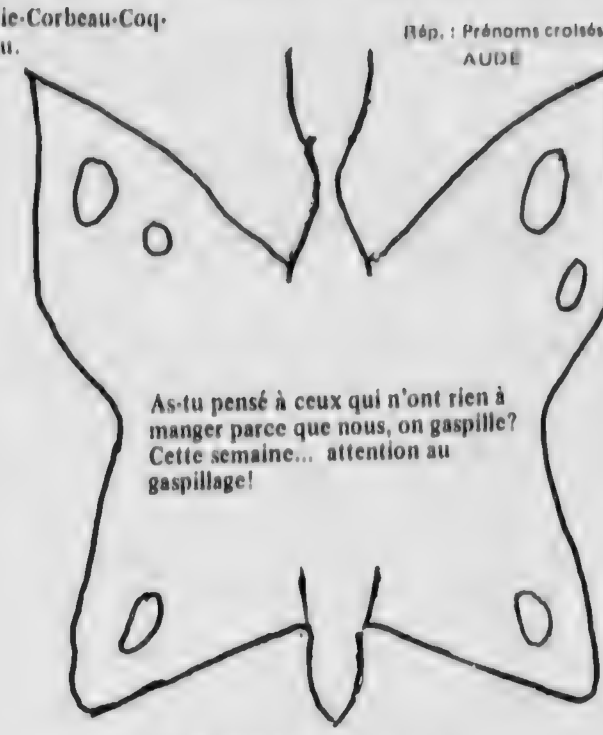
LES PRÉNOMS CROISÉS

Un prénom est caché dans cette grille. Pour le trouver, il te faut enlever ceux-ci: Luc - Eric - Line - Claude - Michel - Paul - Jean - Marc - Robert - Clara - Pierre - Emile - Olivier - Anne - Yves - Rose - Lucette - Alice - France!

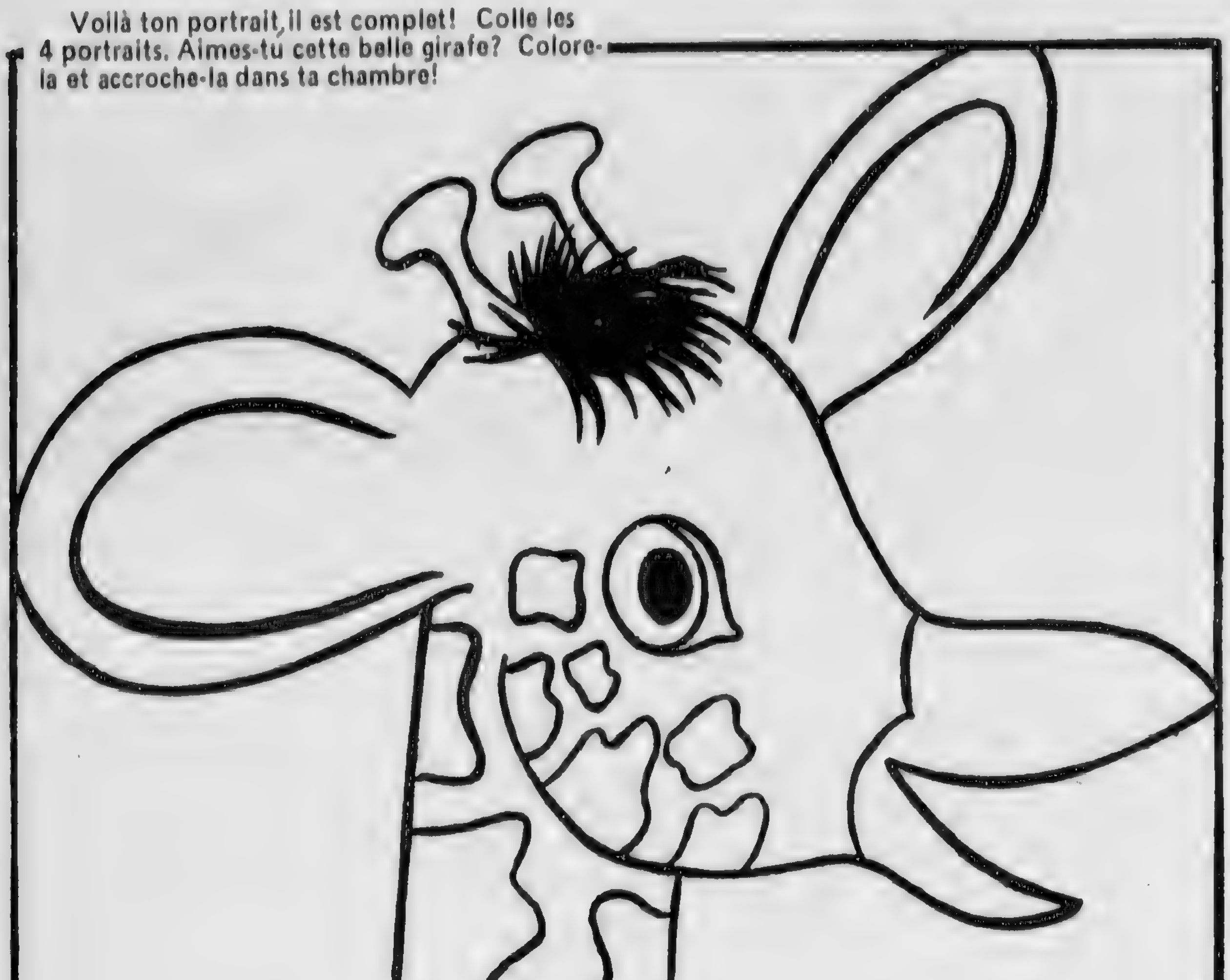
O	L	I	V	I	E	R	C	L	A	U	D	E	L
R	O	B	E	R	T	F	P	M	P	A	U	L	U
C	L	A	R	A	A	R	I	I	E	L	U	C	C
A	M	Y	J	R	L	A	E	C	M	E	L	A	E
N	A	V	E	O	I	N	R	H	I	R	I	U	T
N	R	E	A	S	C	C	R	E	L	I	N	D	T
E	C	S	N	E	E	E	E	L	E	C	E	E	E

CAGE AUX OISEAUX: Moineau-Oie-Corbeau-Coq-Pic-Mouette-Dinde-Ara-Serin-Coucou.

Rép. : Prénoms croisés
AUDE



Voilà ton portrait, il est complet! Colle les 4 portraits. Aimes-tu cette belle girafe? Colore-la et accroche-la dans ta chambre!



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2683 Julie Lafond, St-Norbert, Man.
2684 – Jean-Pierre Lavoie, Norwood, Man.
2685 – Hélène Gagné, Otterburne, Man.
2686 – Claude Deleurme, N.-D-de-Lourdes, Man.
2687 – Debroah Lorteau, St-Eustache, Man.
2688 – Marc Mondor, St-Boniface, Man.
2689 – Joanne Mondor, St-Boniface, Man.
2690 – Dolores, Lagacé, La Salle, Man.
2691 – Michel Duval, St-Jean-Baptiste, Man.
2692 – Brigitte Gauthier, La Broquerie, Man.
2692 – Gérard Gauthier, La Broquerie, Man.
2693 – Jacqueline Gauthier, La Broquerie, Man.

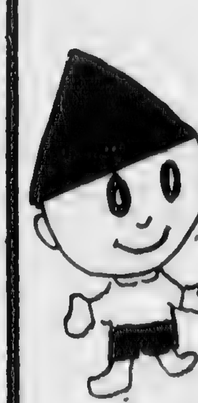
MEMBRE GAGNANT

No 625 — Lise Carrière, 8 ans
C.P. 666
Pine Falls, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mo[n] Club... tu peux le devenir aujourd'hu[i]. Tu n'as qu'à découper le coupon au ba[s] de cette page.

A chaque semaine, un gagnant es[t] choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: ____________________

Ville: ____________________

Age: __________ Grade: __________

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4832

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

Objectif premier



Qu'y a-t-il de plus important que l'avenir de votre famille? Remettez les choses à leur place respective en traçant un programme d'assurance sérieux. Communiquez avec moi dès aujourd'hui.

Louis J. Carrière
1261, rue Main
Bur. : 589-4331
Rés. : 253-2381

La Métropolitaine
ou l'avenir, c'est tout de suite

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
101, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T1
Téléphone 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél. 257-2021
René André : 256-3340

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface · Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF
Gulf
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification – mise au point
changement d'huile – essence

on demande

IL Y A UNE GRANDE DEMANDE
DE DEMOISELLES DE LANGUE FRANÇAISE
ÊTES-VOUS À FAIRE LE CHOIX
D'UNE CARRIÈRE?

CHOISISSEZ LA COIFFURE

La coiffure est une profession rémunératrice et distinguée ou vous pouvez acquérir une indépendance financière par votre propre travail ardu – mais votre succès dépend en grande partie de l'école que vous choisissez.

M. M. Pollock est fier de vous offrir 40 années d'expérience et un personnel composé d'instructeurs compétents qui vous attendent pour vous enseigner l'art de la coiffure et sa profession.

Ecrivez, appelez ou adressez-vous chez :

POLLOCK BEAUTY SCHOOLS
369, rue Colony, Wpg., et 118-10e rue, Brandon

Avocats-Notaires

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau tél. : 942-3924

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
201 - 185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Tél. : 233-1426

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942 0131
Résidence : 253 2564

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 25
185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone: 233-5029

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
– 942 5263 –

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943 6628

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

LA PROVINCE DU MANITOBA

est à la recherche de
Commis-dactylos et de Commis-sténos

ÉCHELLE DES SALAIRES :
Selon qualifications

QUALIFICATIONS :
Posséder le cours secondaire et être capable de passer les examens de la Fonction Publique du Manitoba. Pouvoir écrire 40 mots à la minute en dactylographie et 80 en sténographie. Une année d'expérience de préférence mais non essentielle.

Faire demande immédiatement :

MANITOBA
CIVIL SERVICE COMMISSION
ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

TV-Radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud
Tél. : 256-5869

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Division Scolaire de Winnipeg invite des candidatures aux postes suivants, pour septembre 1975 :

– programmes d'immersion: maternelle à la 7e année.
– spécialistes de français dans les écoles anglaises : maternelle à la 12e année.
– titulaires bilingues: maternelle à la 6e année.
– spécialistes de français pouvant enseigner une autre matière en français dans les écoles anglaises : 7e à la 12e année.

Le salaire selon la cédule est déterminé par les qualifications et l'expérience du candidat.

Demander une formule d'application en s'adressant à :

Assistant Superintendent
The Winnipeg School Division No.I
1577 Wall Street East
Winnipeg, Manitoba. R3E 2S5

Chiropractiens

Rendez-vous Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites
253-0117
50, Baie Penticton
R2J 1S9

Divers

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

THE CALGARY FRENCH SCHOOL

demande pour septembre 1975 institutrices expérimentées pour âge pré-scolaire. Enseignement en français pour enfants anglophones; programme d'immersion. Envoyer curriculum et état de services à :

Mme Louise Rozewicz
1523 — 13 Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T3C 0T6

Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles
Service de Traduction
Avenue Broadway

COMMIS-DACTYLO III

TRAITEMENT ANNUEL : $5,868 – $7,488

FONCTIONS : Tape des traductions en français et en anglais de textes portant sur une très grande variété de sujets et sous des formes diverses; tape de la correspondance, des rapports, des tableaux, répertoire et classe des lexiques, des vocabulaires, des ouvrages de référence et des fiches terminologiques du Service de Traduction; agit comme réceptionniste et exécute d'autres travaux.

COMPÉTENCE : Avoir terminé une 11e année scolaire, un cours de secrétariat, avoir trois ans d'expérience dans un bureau, posséder une très bonne connaissance de l'anglais et du français et être capable de bien taper à la machine dans les deux langues.

Adresser demande par écrit, en mentionnant le no 185, au plus tard le 31 mars 1975 à :

MANITOBA
CIVIL SERVICE COMMISSION
Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

TECHNOLOGISTES SPÉCIALISÉS EN CHIMIE

Deux postes sont vacants à la Section des sciences analytiques de l'Etablissement de recherches nucléaires de Whiteshell, Pinawa, Manitoba.

Un technologiste spécialisé en chimie est demandé pour participer au développement et à l'application de détecteurs en ligne permettant d'effectuer des analyses chimiques dans les systèmes de caloportage à haute température et sous forte pression. Une expérience appropriée dans le domaine de l'instrumentation analytique ou industrielle serait souhaitable.

Un technologiste spécialisé en chimie est demandé pour participer au développement et à l'application de méthodes permettant de mettre à l'essai les matières fissiles contenues dans les combustibles nucléaires et dans les déchets radioactifs. Les postulant(e)s doivent avoir un grand intérêt pour les réactions et séparations chimiques. Une expérience dans la manipulation des matières radioactives serait un atout de plus.

Les postulant(e)s doivent être diplômé(e)s d'un Institut technologique reconnu ou posséder un B. Sc. général avec la chimie et/ou la physique comme principale(s) discipline(s). Les postulant(e)s peuvent également avoir une formation ou une expérience équivalente.

Les traitements initiaux dépendront des diplômes obtenus et de l'expérience acquise.

Pinawa est une communauté moderne située à 120 km (75 milles) au Nord-Est de Winnipeg, dans le parc touristique de Whiteshell. Divers types de logements sont disponibles pour les employé(e)s célibataires et marié(e)s.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae au Chef du Bureau d'emploi de l'Etablissement de recherches nucléaires de Whiteshell,
L'ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA, LIMITÉE, PINAWA, Manitoba R0E 1L0

L'Énergie Atomique du Canada, Limitée — Atomic Energy of Canada Limited

---

L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS

qui ouvre un bureau bilingue à St-Boniface A besoin immédiatement de personnes pour s'occuper des membres existants et pour contactez les personnes choisies à devenir membres.

EXIGENCES :

- Agé de 25 à 50 ans
- Marié
- Bilingue
- XIe année scolaire ou mieux
- Généralement employé
- Une connaissance dans les assurances, les fonds mutuels et le monde des finances sera un atout.

NOUS OFFRONS :

- Un emploi à l'épreuve de l'inflation
- Une formation complète
- Des avancements annuels
- Des conditions de travail idéales

Pour une interview personnelle, contactez
Henri A. Labelle
339-9863 de 10h a.m. à 4h p.m. le jour
772-4447 le soir et en fin de semaine

COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
CENTRE DE RECHERCHES

RECHERCHISTE SENIOR

Le Centre de recherches du Collège Universitaire de Saint-Boniface sollicite des candidatures au poste de Recherchiste sénior à l'intérieur d'une équipe interdisciplinaire pour effectuer des travaux de recherches dans le domaine de l'éducation française et des aspects sociologiques connexes.

Les candidats devront avoir les qualifications suivantes :

- M. A. en sociologie ou en sociologie de l'éducation
- Minimum de trois (3) ans d'expérience comme membre d'une équipe de recherche, préférablement dans le domaine de l'éducation
- Capacité d'intégration dans une équipe multi-disciplinaire orientée vers la recherche-action
- Bonnes connaissances statistiques et d'informatique
- Bilingue, français et anglais
- Connaissance du milieu franco-manitobain souhaitable mais pas essentielle.

Le salaire est à négocier, selon les qualifications et l'expérience. Entrée en fonctions immédiate, ou selon disponibilités.

Adresser curriculum vitae et références avant le 31 mars 1975 à :
M. Raymond Hébert
Directeur
Centre de Recherches
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
SAINT-BONIFACE (Manitoba) R2H 0H7

ON DEMANDE

Une personne intéressée à combler les fonctions de directeur général de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

FONCTIONS :

responsable de l'administration de l'Association y inclus le personnel et le secrétariat.

QUALIFICATIONS :

expérience et compétence dans l'administration et la promotion de la langue et de la culture.

SALAIRE :

excellent, mais à négocier selon les qualifications et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION : avril 1975

Adressez les candidatures avec curriculum vitae à :

Monsieur Albert Dubé
Président
Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan
2604, rue Central
REGINA, Saskatchewan, S4N 2N9

HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Gagnez $14,000 plus boni dans un an. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Voyages en voiture limités. Nous donnons la formation. Envoyer demande par avion à : H. R. Dick, président, Southwestern Petroleum, C.P. 789, Ft. Worth, Texas.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE est à la recherche d'une SECRÉTAIRE BILINGUE

FONCTIONS:

- dactylographie
- sténographie
- réception
- comptabilité
- classement
- courrier
- commandes
- travail général de bureau

QUALIFICATIONS:

- doit avoir une excellente maîtrise (orale et écrite) des deux langues officielles du pays.
- dactylographie — au moins 40 mots à la minute.
- doit être capable d'accomplir la plupart des fonctions ci-haut mentionnées.
- doit être conscientieuse, courtoise et d'humeur joviale.
- qualités de tolérance et de disponibilité absolument essentielles.
- expérience préférable, mais non essentielle.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- sept heures et demie par jour; cinq jours par semaine.
- salaire — excellent, mais à négocier.

ENTRÉE EN FONCTION:

le 1er avril 1975.

Faites parvenir votre curriculum vitae et tout détail pertinent, avant le 15 mars à :
Norman A. Dupasquier
Directeur-général
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LE BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE
DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DU MANITOBA
demande deux

CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

FONCTIONS :

1) Agent de développement pédagogique

Dans le cadre du programme de développement de l'éducation française, comme agent de développement pédagogique au primaire et à l'élémentaire; agir comme personne ressource auprès du personnel enseignant et dirigeant des commissions scolaires; autres responsabilités telles qu'assignées.

2) Agent de développement des programmes d'études

Participer à l'élaboration d'objectifs d'ensemble et des objectifs particuliers des différents programmes d'études français; voir à l'évaluation, à la préparation, au développement et à l'implantation de programmes d'études français, soit de la première à la sixième année, soit de la septième à la douzième année; collaborer avec les consultants dans le domaine des programmes d'études; agir comme personne ressource auprès du personnel enseignant et dirigeant des commissions scolaires; autres responsabilités telles qu'assignées.

QUALIFICATIONS REQUISES :

Diplôme universitaire avec études avancées en Education; connaissance approfondie des principes et des méthodes pédagogiques ainsi que leurs problèmes particuliers; de préférence, une expérience d'enseignements et de préparation de programmes d'études. Ce concours est ouvert également aux femmes et aux hommes.

TRAITEMENT :

A négocier, selon les qualifications et l'expérience.

DURÉE :

Contrat d'un an renouvelable.

ENTRÉE EN FONCTIONS :

Selon la disponibilité des personnes intéressées.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, avant le 21 mars 1975, au :

Bureau de l'Education Française
Ministère de l'Education,
411-1181, avenue Portage,
WINNIPEG, MANITOBA
R3G 0T3
Tél. : 786-0391

ON DEMANDE

Le Jardin d'enfants Ste-Famille
demande une institutrice expérimentée
pour septembre 1975. Enseignement en français pour enfants d'âge pré-scolaire. Envoyer curriculum vitae au Comité d'Education de la Société Franco Canadienne de Calgary, Alberta

203—223, 12e av. S.W.
Calgary, Alberta
T2R 0G9

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES PETITES FERMES

Ministère de l'Agriculture du Canada
Différents endroits au Canada

Traitement $14,054 à $17,935

Le ministère de l'Agriculture du Canada a des postes à pourvoir en gestion agricole dans divers endroits au Canada relativement au Programme de développement des petites fermes. Les candidats choisis travailleront avec le personnel de vulgarisation des ministères provinciaux de l'Agriculture. Certains serviront de conseillers directement auprès de petits agriculteurs qui désirent développer leurs exploitations ou qui sont à la recherche d'alternatives de leurs situations actuelles. D'autres apporteront un appui professionnel au personnel extérieur dans leurs fonctions de conseillers et autres activités connexes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Un diplôme universitaire en agriculture est exigé et il faut avoir fait preuve antérieurement, dans l'accomplissement d'un travail, d'une aptitude à obtenir de bons résultats dans les fonctions de vulgarisateur ou de conseiller auprès des agriculteurs.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

La connaissance de l'anglais est essentielle pour certains postes; pour d'autres, l'anglais et le français sont essentiels. Dans le cas des postes désignés bilingues, les personnes unilingues peuvent aussi se présenter. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Ce poste est aussi ouvert aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Remplir une formule "Demande d'emploi" (CFP 367—4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada ou bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada AVANT LE 10 AVRIL 1975, aux :

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de mentionner le numéro de concours : 5—A—P—007 (70) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DES OFFICES

Ministère de l'Agriculture du Canada
Conseil national de commercialisation des produits de ferme
Ottawa, Ontario

Traitement : $20,963 à $27,413

LES FONCTIONS DU CONSEIL SONT LES SUIVANTES : conseiller le Ministre sur toutes les questions se rapportant à la création et au fonctionnement des offices en vertu de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, dans le but d'assurer une agriculture efficace et concurrentielle; surveiller les activités des offices afin d'assurer qu'elles sont conformes à leurs objectifs, et travailler de concert avec les offices pour améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles sur les marchés interprovinciaux et à l'exportation.

FONCTIONS :

Elaborer et mettre en application un programme de surveillance des activités de l'Office national de commercialisation afin d'assurer que les dispositions et l'esprit de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, les accords fédéraux-provinciaux pertinents et les plans nationaux de commercialisation sont respectés. Conseiller le Conseil sur le fonctionnement des offices établis, et élaborer et recommander des possibilités de mesures correctives.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Diplôme universitaire en agronomie, en commerce ou en administration commerciale ou en économie, ou avoir acquis une très grande expérience de la théorie et de ses applications pratiques, des techniques et des activités des offices de commercialisation des produits agricoles. Des connaissances en comptabilité et en finance seront portées à l'actif des candidats.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle à ce poste. Les personnes unilingues peuvent également poser leur candidature. Elles doivent cependant indiquer par écrit, qu'elles sont disposées à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Ce poste est aussi ouvert aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non fait part, par écrit, de leur consentement à suivre des cours de langue. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Afin d'être prises en considération, les demandes doivent être présentées sur la formule (CFP 367—4110) et adressées au plus tard le 10 AVRIL 1975, au :

PROGRAMME DE DOTATION EN PERSONNEL ADMINISTRATIF
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de concours : 5—A—C—012 (70) sur toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

27010 — Teneur de livres à temps partiel, $100.00 à $200.00 par mois.
26998 — Coupeur à la machine, $2.50 de l'heure.
26974 — Commis à l'inventaire, $400.00 par mois.
26966 — Bonne à tout faire, $400.00 par mois plus pension complète.
26965 — Commis-dactylographe à temps partiel, $2.50 de l'heure.

Téléphone : 985-4998.

Main-d'œuvre et Immigration — **Centre de Main-d'œuvre du Canada** — Manpower and Immigration — **Canada Manpower Centre**

282 TACHE AVE., PHONE 985-4998

Le Camp Notre-Dame demande

des candidats au niveau universitaire pour remplir le poste de Directeur-adjoint

LE CAMP DEMANDE AUSSI

des cuisinières de 30 ans ou plus et des aides-cuisinières pour les mois de juillet et août.

Si intéressé, faire demande le ou avant le 27 mars 1975 en composant 261-1308 après 8 heures du lundi au jeudi.

LE THÉÂTRE FRANÇAIS D'EDMONTON

est à la recherche d'un directeur artistique qui pourrait entrer en fonction le 1er juillet.

Services d'administration et d'animation à temps complet.

Salaire : à négocier.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

8406—91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

---

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH NAPOLÉON LAJEUNESSE, du village de St-Claude, au Manitoba, fermier à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 28 avril 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour du mois de mars 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GERMAINE COURTEAU, de la Ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 18e jour d'avril, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 14e jour du mois de mars 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

---

personnel

ON DEMANDE .- Mécanicien d'automobile à plein temps. Endroit de travail: sud-ouest du Manitoba. Bonnes conditions de travail. Ecrire à: C.P. "D", a/s Deloraine Times & Star, Deloraine, Manitoba.

POSSEDEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE — Devenez un homme consacré à la musique. Cette entreprise toujours grandissante vous offre une chance illimitée. Ca vous intéresse? Appelez, à frais virés, Killarney 523-8224 (le soir), Boissevain 534-6380.

Personne désire faire des traductions à la maison. Composer : 233-0564.
50-457-50 C

ON DEMANDE une personne possédant expérience dans le montage d'annonces et le travail de typographie sur machine à composer électronique. Doit aussi avoir une connaissance du collage des articles. Faire demande, en mentionnant expérience et deux références, à : Virden Empire-Advance, Virden, Man.

NOUS PAYONS NOS IMPOTS et avons droit de demander un deuxième poste de radio de langue française pour Saint-Boniface, le plus grand centre francophone au Canada, hors du Québec. Ecrivez au Secrétaire d'Etat à Ottawa.
48-448-8 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

ON DEMANDE dame française pour garder deux garçons, 3 ans et 1 an, le jeudi seulement - de 10h à 5h - sur la rue Bertrand. Salaire : $1.00 de l'heure. Composer : 233-6609.
50-456-50 C

à vendre

VENTE PRIVEE — STE-ANNE — MANITOBA — Bungalow âgé de 7 ans. 3 chambres à coucher, salle de jeux au sous-sol. Garage attenant. Lot: 85 x 156. Composer: 422-5610.
48-445-51 C

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

St-Boniface Centre. Maison de 3 1/2 pièces sur lot de 25 pieds. Intérieur très propre. Idéale pour jeune couple ou couple à la retraite. Composer: 233-2246.
50-463-51 C

Maison de 3 pièces avec lot, située à Notre-Dame-de-Lourdes, 15 milles à l'ouest de la Plage Stephenfields. Chauffage électrique et à l'huile. $1,600 seulement. S'adresser à Médard ou Edmond Rossier 248-2179 ou 248-2334.
50-460-50 C

Ancienne maison de 2 étages, 3 chambres à coucher, dans village de St-Pierre. Chauffage au gaz. Composer: 433-7750.
50-458-51 C

à louer

A LOUER — Chambre avec pension pour jeune homme ou jeune fille. Libre. Composer : 233-5629.
49-455-JNO

Garçonnière (bachelor suite) au 565 Des Meurons. Réchaud et réfrigérateur. Pour homme. Composer : 269-4680.
49-453-JNO

Logis de 3 pièces. Entrée privée. Libre le 1er avril 75. Composer : 247-8415 le jour; 256-1729 le soir.
50-462-50 C

St-Boniface Centre — Logis de 5 pièces dans duplex moderne. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. Facilité de lavage. Stationnement dans garage. Chauffage et eau payés. Libre: 1er mai. Composer: 233-1553 après 5 heures.
49-454-50 C

agents d'immeubles

Vous pouvez encore vous procurer du terrain public GRATIS!

Government Land Digest
C.P. 2217
Norman, Oklahoma 73069

PARC WINDSOR
Bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de L, avec tapis mur à mur. Cave à la grandeur avec salle de récréation et chambre à coucher supplémentaire. Grand lot boisé.

ST-BONIFACE
Duplex de 11 ans - 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 5 pièces, 3 chambres à coucher au 2e. Chauffage séparé. Grand lot avec beaucoup d'arbres. Près de toutes commodités.

Pour plus de renseignements appelez J.R. Poirier 284-7750 le jour, 474-2177 le soir.

N.H. ALLAN & COMPANY
270 Lilac, Winnipeg

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE – Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140
Rés. : 233-5874

ARMAND AYOTTE REALTY

191, boulevard Dollard

STE-ANNE-DES-CHENES – 24 milles de la ville sur chemin Landmark. Maison moderne de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Terrain de 4 1/2 acres sur rivière Seine. Partiellement boisé. Garage double. Patio couvert. Plusieurs autres bâtiments.

STE-AGATHE – Jolie maison moderne de 1 an. 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 plomberies, salle de récréation, foyer, draperies, tapis mur à mur. Garage attenant. Grand terrain. Possession immédiate.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225

La vie à la campagne est agréable

Woodlawn Realty

**Résidentiel *Commercial *Fermes *Estimations*

Maisons disponibles dans plusieurs localités

CLAUDETTE PERRIN
Région de Ste-Anne

realtor

303, rue Main
Steinbach, Man.
Bur. : 326-6491
Rés. : 422-5285
(Ste-Anne)

PAUL'S REALTY LTD.

184 1/2, boul. Provencher Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE – Grand duplex. Logis de 6 et 5 pièces. Très bon revenu. Localité idéale. Comptant requis très minime.

ST-VITAL – Bonne grande maison de 3 ch. à c. Portique, garage, soubassement à la grandeur. On demande $17,900.

ST-BONIFACE – Lot: 50 x 122. Idéal pour nouvelle maison, etc.

ST-VITAL – Lot: 50 x 220 près ch. Ste-Marie.

Paul Fournier: 256-1520 Paul Gagnon: 256-6538

BB BLOCK BROS. REALTY
842, ch. Ste-Marie
St-Boniface 257-2547

ST-BONIFACE – Prix réduit à $16,900 pour cette maison assez ancienne de 2 ch. à c. avec sous-sol partiel. Bien entretenue. Garage.

VOYEZ A LORETTE cette belle maison toute neuve de 1,200 pieds carrés, garage double isolé, tapis mur à mur, laveuse à vaisselle encastrée dans belles armoires, 2 salles de bain, etc.

ST-VITAL – Un an. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et grande cuisine avec armoires en érable et évier double en acier inoxydable. Sous-sol complet.

Pour plus de renseignements
appelez Gilbert ou Georgette Bauche

257-2756

DUBOIS SALES & REALTY CO

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

Tél.: 347-5298

ST-MALO – Partie ouest du village. Ancienne maison habitable, sur grand lot de 82 x 165 avec jardin. Une vraie aubaine à $4,200.

AUSSI A ST-MALO – 240 acres de terre à 1/4 mille du lac et bordant la rivière Aux Rats. Beaux arbres. Environ 50 acres en culture. Idéale pour résidence d'été ou ferme passe-temps (hobby farm).

ST-PIERRE – Maison moderne de 6 pièces. Partie ouest du village sur grand lot de 66 x 125 avec jardin. Endroit tranquille. Au bas prix de $12,900. A terme si désiré.

ST-MALO – 37 acres boisées tout près du lac. Un des derniers morceaux de terrain à vendre près du lac.

NOUS VOUS INVITONS A VENIR NOUS VOIR si vous désirez vendre ou acheter une propriété, une maison, une ferme, etc.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION

C. JOHN GEE RLTY.
LAURENT ROCHON 247-6232
36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL



ST-BONIFACE
Bungalow moderne de 2 chambres à coucher. Cave complète. Prix très bas. Idéal pour couple commençant. Appelez Maurice Péloquin.



ST-BONIFACE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Grande maison de 2 étages, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains. Garage. Tout près des écoles. Près autobus. Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN
Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT
Rés. : 253-1060
Roger ROBIDOUX
Rés.: 257-0905

Albert GAUTHIER
Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE
Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER
Rés.: 256-2322



NORWOOD 65 HILL
Joli bungalow de 2 chambres à coucher. Belle cuisine nouvellement décorée. Tapis mur à mur. Garage. Joli patio. Sur grand lot de 50 pieds. Appelez Nap ou Bernice.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Beau bungalow de 3 ch. à c. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Salle à manger. Gar.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Joli bungalow de 2 ch. à c. Soubassement complet. Tapis mur à mur. Gar.

NORWOOD
Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE
RUE VALADE – $27,900
Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



ST-VITAL – MAGER DRIVE
$49,900
Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

PARC WINDSOR
Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.

ST-BONIFACE
RUE RITCHOT – $24,900
Belle grosse maison de 2 étages. Soubassement complet. En très bon état. Sur lot de 50 pieds. Idéale pour jeune couple. Avec revenu au 2e étage. Peut aussi servir de maison de famille.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 1 1/2 étage, 3 ch. à c. Soubassement complet. En parfait état. Tout près écoles.



ST-BONIFACE
Maison de 3 logis. Beau grand lot avec garage. Soubassement complet. Bon revenu. En état excellent et propre.

M METRO AGENCIES LTD.
Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510



DUPLEX COTE A COTE avec services séparés – 2 salles de bains – Excellent revenu – Redécoré – En très bon état – $44,000.

PARC WINDSOR – Bungalow très élégant, près école Lacerte – Cave finie – Foyer au gaz – Belle cour.

ST-PIERRE JOLYS – Propriété commerciale comprenant le service du dépeçage de la viande, un congélateur (Freezer Plant) et magasin de détail.



PRES DE NELSON MAC. – 3 chambres à coucher – salle à manger – salle de récréation avec salle de bains au sous-sol.

STE-ANNE – MAN. – 3 chambres à coucher – Bungalow de 1 an – Tapis mur à mur – Lot: 75 x 220 – Garage – Seulement $26,900.

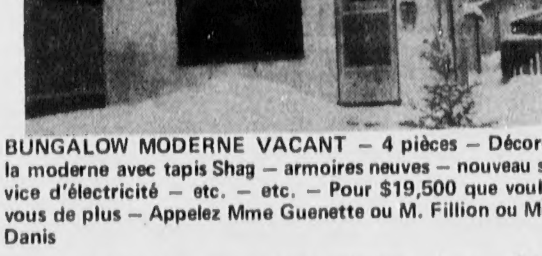
DUGALD ET NO 59 – 1 1/2 acre de terrain zoné M 2 – Maison de 3 chambres à coucher – Garage double – Déménage en Colombie-Britannique – Il faut vendre.

Jeanne D'Auteuil 247-2129 Léo Grouette 233-8757

DANIS REALTY LTD. 247-8957

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



BUNGALOW MODERNE VACANT – 4 pièces – Décoré à la moderne avec tapis Shag – armoires neuves – nouveau service d'électricité – etc. – etc. – Pour $19,500 que voulez-vous de plus – Appelez Mme Guenette ou M. Fillion ou Mme Danis

EAST KILDONAN – Maison demi-détachée – 2 ans – Grand soubassement avec salle de récréation – Très bien finie – 3 ch. à c. – grande cuisine – 2 salles de bains – Seulement $28,500 – Appelez Ada Guenette.

ST-VITAL – Bungalow bien mignon avec 2 nouvelles ch. à c. et nouvelles armoires de cuisine – Tapis mur à mur – Garage – Tout ça pour seulement $19,700 – Appelez Ada Guenette.

NORWOOD FLATS ET LYBDALE DRIVE – Bungalow de 4 ch. à c. – cuisine bien charmante – grand salon – tapis mur à mur – Prix : $34,900 – Appelez Ada Guenette.

ST-VITAL – Bonne maison de 3 ch. à c. avec grande cuisine – 2 salles de bains – tapis mur à mur – salle de récréation – garage – Grand lot – Prix: $44,900 – Appelez Aimé Fillion.

LORETTE – Lots de différentes grandeurs à vendre – $3,300 à $13,500 – Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion.

LORETTE – Lots de différentes grandeurs à vendre – Pour plus d'informations appelez Aimé Fillion.

PRES PRECIEUX-SANG – Maison de 4 ch. à c. – Garage – $1,000 comptant et balance – Appelez Mme Guenette ou Mme Danis.

ST-BONIFACE – 2 ch. à c. – grande cuisine – Garage – Bon état – Prix : $19,900 – Appelez M. Aimé Fillion.

ST-BONIFACE – Maison de 3 ch. à c. – grande cuisine – cave complète – Possession immédiate – Prix: $18,900 – Appelez Aime Fillion.

IMMEUBLE DE QUATRE APPARTEMENTS A ST-BONIFACE pour $39,500 – Appelez-nous pour détails – Hypothèque à 8 p.c. – Mme Danis ou M. Fillion.

Aline-R. DANIS Rés. : 253-2102 | Ada GUENETTE Rés. : 247-5903 | Mel McLENNAN Rés. : 452-5478 | Aimé FILLION Rés. : 256-4762

LES C.P. DESJARDINS DISENT NON À LA CARTE DE CRÉDIT

Le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins a décidé de ne pas s'impliquer dans une carte de crédit.

Les Caisses populaires Desjardins sont des coopératives d'épargne et de crédit. Selon les termes mêmes de son fondateur, Alphonse Desjardins, la Caisse populaire est le "réservoir de l'épargne", qui se déverse ensuite "en prêts fécondants sur les initiatives individuelles ou collectives". En incitant les travailleurs de son temps à devenir leurs "propres banquiers", il les invitait à pratiquer l'épargne de façon méthodique et à utiliser le crédit de façon constructive.

Depuis, le service de recherche de La Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins a poursuivi des études sur tous les aspects de cette question. Il s'est particulièrement appliqué à analyser l'évolution des systèmes de paiement et leurs orientations possibles, de même que les perceptions des membres et des dirigeants des Caisses populaires sur le phénomène "carte de crédit". De plus, ses aspects financiers ont été minutieusement scrutés. Toutes ces recherches n'ont pas cependant permis de conclure qu'il serait avantageux actuellement d'émettre une carte de crédit à l'usage des membres des Caisses populaires.

En effet, même si depuis plusieurs années beaucoup de membres et de dirigeants des Caisses populaires ont modifié leur point de vue concernant la carte de crédit, il n'en demeure pas moins vrai qu'ils expriment encore de grandes réticenses et réserves à ce que des coopératives d'épargne et de crédit émettent une carte de crédit.

Tout en reconnaissant que la carte de crédit n'est ni bonne ni mauvaise en soi, les dangers que son utilisation abusive comportent pour l'équilibre financier des budgets des individus et des familles n'échappent à personne.

BIENNALE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Chicoutimi, Saguenay, Lac St-Jean, 10 au 17 août 1975



GUY BROSSEAU, président général de l'ACELF

La Biennale de 1975 se veut avant tout une RENCONTRE des francophones canadiens. Une rencontre pour faire le point sur la situation de la francophonie canadienne. Une occasion d'évaluer l'état de la communauté francophone: sa force réelle, la vitalité de ses structures, ses possibilités réelles de développement et de consolidation. On compte qu'une telle mise en commun des expériences, des points de vue et des évaluations de chacun fournira le matériau nécessaire à l'élaboration de plans d'action concrets de la part des organismes dont la vocation est de promouvoir les intérêts des diverses communautés francophones canadiennes.

J'invite donc à participer à cette Biennale tous les organismes à vocation communautaire qui encadrent l'activité des francophones du Canada ou qui les représentent d'une façon ou d'une autre:

1. les organismes de toutes les sphères d'activités: enseignement, culture, économie, politique, religion et social;
2. les organismes de tous les secteurs: gouvernemental, public, para-public et privé;
3. les organismes de tous les niveaux: municipal, régional, national et provincial.

Je rappelle qu'un organisme peut participer à cette Biennale même s'il n'est pas membre de l'ASSOCIATION CANADIENNE D'EDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE.

Votre participation:

On ne peut espérer faire une évaluation exhautive de la situation de la francophonie canadienne que si tous les secteurs de l'activité des francophones sont représentés à la Biennale.

La participation d'un organisme peut prendre l'une ou l'autre forme suivante A) Par une délégation officielle qui pourra participer aux travaux et activités de la Biennale B) Par une délégation officielle, qui en plus de participer aux activités de la Biennale présentera une communication à la commission permanente sur un ou plusieurs aspects de la francophonie selon un ou plusieurs thèmes-cadres suggérés.

Les thèmes:

Pour en arriver à FAIRE LE POINT, il faut être capable d'établir un diagnostic le plus lucide possible. Donc, il faudra tenir compte du plus grand nombre possible d'éléments d'où le choix varié des thèmes proposés autour desquels les organismes se prononceront à la commission permanente.

Naturellement à l'intérieur de ces thèmes-cadres, chaque organisme pourra développer des éléments plus spécifiques ou thèmes particuliers.

Voici les thèmes-cadres proposés:

1. Le francophone et l'enseignement
2. Le francophone et les communications
3. Le francophone et la langue
4. Le francophone et l'économie
5. Le francophone et la politique
6. Le francophone et la religion
7. Le francophone et les lettres, les arts et le patrimoine
8. Le francophone et l'engagement social
9. Le francophone et la famille
10. Le francophone et le développement scientifique et technique
11. Le francophone et les autres.

Réunions d'affaires:

Déjà quelques organismes ont manifesté le désir de tenir une réunion d'affaires: assemblée générale, bureau de direction, conseil d'administration, colloque, etc... Des locaux et des services seront disponibles à cet effet les 9, 10, 11 août dans l'avant-midi. Si votre organisme est intéressé, adressez-vous le plus tôt possible au Secrétariat de l'ACELF.

Activités culturelles et touristiques:

Des structures ont déjà été mises en place par les organismes de la région pour la préparation de nombreuses manifestations culturelles, récréatives et touristiques. Ainsi les délégués et leur famille, en plus de participer aux travaux de la Biennale pourront profiter d'une immersion dans une francophonie régionale, celle du royaume du Saguenay.

Logement:

En plus de pouvoir loger dans l'un des hôtels de la ville de Chicoutimi, les biennalistes pourront aussi utiliser les résidences d'étudiants modernes et confortables à un coût très modeste ou pourront profiter de la formule AGRICO-TOUR où des fermes aménagées spécialement en fonction du tourisme agricole offrent le gîte, la pension et l'air pur. Naturellement plusieurs terrains de camping sont aussi à la disposition des biennalistes.

Assistance financière

Dans le but d'obtenir une véritable représentation des diverses communautés francophones du pays, l'ACELF a obtenu des autorités gouvernementales une subvention spéciale destinée à couvrir une partie des **frais de transport** d'un certain nombre de délégués handicapés par la distance et les moyens financiers de leur organisme: si votre organisme est de ceux-là, adresser votre demande au Secrétariat de l'ACELF.

Pour information et inscription:

Secrétariat Général de l'ACELF,
980, Chemin Saint-Louis,
Sillery, Qué.
(418) 681-4661